Fribourg (Suisse) 62me année. — N° 21 Le numéro 10 cent. — PREMIÈRE ÉDITION Mercredi 27 janvier 1932

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc. 2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis. 4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg	8 ct. ⅓	Le millimètre
Suisse	10 »	de hauteur
Etranger	12 »	sur une
Réclame	25 »	colonne

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

La réforme électorale française.

L'hégémonie serbe en Yougoslavie.

La Chambre française doit entamer aujourd'hui, mercredi, la discussion sur la réforme électorale. Les débats seront vraisemblablement très vifs. La commission du suffrage universel de la Chambre, que préside M. Mandel, député de la Gironde, rencontrera l'hostilité des groupes de gauche de l'assemblée, notamment des radicaux et des socialistes.

Rappelons brièvement l'objet de ce débat. Le mode de scrutin qui a fonctionné lors des élections de 1928 n'a été fixé que pour la législature qui va finir. Il s'agit donc d'en choisir un nouveau pour les prochaines élections.

Au nombre des projets qui ont été présentés figurait un texte de M. Charles Lambert, député radical-socialiste du Rhône, qui proposait, comme on sait, la suppression du second tour de scrutin, à la condition que le candidat qui est en tête eût obtenu le 40 % des voix exprimées et eût réuni 25 % des électeurs inscrits.

Sous l'action de M. Mandel, les groupes qui composent la majorité gouvernementale ont abandonné la représentation proportionnelle, contre laquelle, d'ailleurs, la Chambre s'était prononcée, l'été dernier, pour se rallier à ce système de scrutin unique, voulant par là éviter ce qu'on a appelé les « immoralités » du second tour.

Comme l'a dit récemment un homme politique français, l'immoralité consiste dans « le spectacle affligeant du candidat qui vend ses voix au second tour à un candidat plus favorisé et fait campagne pour celui qu'il vilipendait la veille dans les réunions publiques ».

D'autre part, avec la suppression du second tour, les radicaux et les socialistes ne pourraient plus se livrer à la tactique qui consiste à tenter la chance au premier tour et à s'entendre au second.

Enfin, avec le système du tour unique, si les radicaux et les socialistes voulaient, dans leurs « fiefs », se répartir les sièges en se prêtant, dès le premier tour, un appui mutuel, la situation politique serait, de ce fait, éclaircie, et l'alliance cartelliste, avouée, ce qui serait encore un résultat utile.

Rappelons que M. Lambert, auteur de la proposition en question, a dû capituler devant les instances de ses collègues radicaux-socialistes. Mais son projet est devenu celui de la commission et, surtout, celui de M. Mandel.

On ne peut guère faire de pronostics sur l'issue de la discussion qui s'ouvre aujourd'hui. Une fois, déjà, M. Mandel s'est aperçu, à ce propos, qu'il ne fallait guère se fier à toutes les promesses d'appui et de soutien. Mais le débat sera intéressant et le scrutin, instructif.

***

Les dépêches de Belgrade parlent à tout instant, depuis quelque temps, de mutineries d'étudiants universitaires. Quel est le sens de ces manifestations ? Elles sont d'essence républicaine, révolutionnaire, voire communiste. Elles sont l'indice d'une situation troublée, d'un malaise profond, d'un mécontentement général. Le malaise tient à des causes politiques, économiques et financières. La Yougoslavie souffre gravement du mal d'argent et du mauvais état des affaires. Elle ne souffre pas moins de la politique que fait le gouvernement royal. Cette politique, on le sait, est centralisatrice et vise à établir l'hégémonie serbe aux dépens des nationalités croate et slovène qui se trouvent incorporées au nouvel Etat. La constitution est très centralisatrice. L'Etat portait néanmoins le titre de royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes pour marquer l'origine fédérative de la monarchie. Mais, derrière cette enseigne trompeuse, les Serbes accaparaient l'Etat et réduisaient leurs associés au rôle de figurants.

Le Croate Raditch mena la lutte contre l'hégémonie serbe. Ce fut une guerre féroce, qui aboutit à la fusillade des députés de l'opposition au parlement, le 20 juin 1928. Six mois s'écoulèrent dans une agitation chaotique. Le gouvernement essaya de dompter les Croates par la terreur. Ils répondaient à coups de bombes.

Le 6 janvier 1929, pour mettre fin à une situation intenable, le roi proclamait la dictature. Elle fut annoncée comme un régime de détente, de paix, d'harmonie. Le monarque, disait la proclamation royale, veut faire taire les voix discordantes des factions pour n'entendre que la voix de son peuple, connaître ses besoins, combler ses vœux.

La dictature a duré trois ans sous ce nom, jusqu'au 3 septembre 1931. Ce temps a été employé à fortifier le pouvoir central, à ruiner l'influence des partis d'opposition, à les priver de leurs moyens d'action matériels et moraux et à préparer une unification plus radicale de l'Etat, par l'élimination de toutes tendances fédéralistes.

La nouvelle constitution a aboli la trinité nationale de la monarchie, qui cesse de s'appeler royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes. Elle s'appelle désormais Etat yougoslave. Les trois grandes divisions de la monarchie ont été désarticulées et on a formé neuf provinces ou banats, suivant une géométrie politique qui a visé à neutraliser les influences particularistes et à fortifier l'hégémonie serbe. Ainsi les provinces de l'ancienne France avec leur autonomie séculaire ont disparu pour faire place à des départements administratifs. Toutes les mesures utiles ont été prises pour étouffer les tendances fédéralistes. Il est interdit aux députés, par exemple, de former des groupes nationaux.

On a rendu pareillement impossible la constitution de partis politiques. Dans les élections, les velléités de ce genre ont été rigoureusement réprimées ; une seule liste de candidatures, la liste officielle, a été tolérée et les électeurs, obligatoirement convoqués, ont dû voter de vive voix.

Le personnel gouvernemental et les cadres supérieurs de l'armée ont été épurés. 70 généraux, dont les sentiments politiques étaient suspects, ont été rayés des cadres et remplacés par des officiers courtisans.

Un ministère spécial a été établi — le ministère des sokols — pour la formation militaire de la jeunesse, selon le type des milices fascistes italiennes, de façon que le pouvoir puisse compter sur la jeune génération.

La hiérarchie ecclésiastique serbe, enfin, de tous temps favorisée aux dépens de la hiérarchie catholique, a reçu un accroissement de moyens pour étendre l'influence schismatique en Croatie et en Slovénie, pays catholiques, de manière à servir la cause de la centralisation. Il y a 5,600,000 catholiques dans la monarchie yougoslave, sur 13 millions d'habitants ; mais il n'y a que 85 députés catholiques contre 207 députés schismatiques : c'est le gouvernement qui l'a voulu ainsi, puisque c'est lui qui a fait nommer les députés. Encore beaucoup des 85 députés catholiques ne le sont-ils que de nom.

L'enseignement catholique est systématiquement entravé ; la fondation d'écoles spécifiquement catholiques est interdite ; les écoles existantes sont supprimées ou à peine tolérées ; les collèges catholiques ne peuvent bénéficier du concours de professeurs des collèges de l'Etat ; les instituteurs catholiques sont déplacés en pays schismatiques et on envoie en pays catholiques des instituteurs schismatiques.

Les négociations pour un concordat entre la Yougoslavie et le Saint-Siège durent depuis 1925. L'Eglise serbe emploie toute son influence à en empêcher l'aboutissement.

Tout cela au nom et pour le plus grand profit du panserbisme. Le catholicisme, en effet, ayant été la religion officielle de la monarchie austro-hongroise, continue de représenter, aux yeux des gouvernants serbes, un passé détesté et reste suspect d'en favoriser le retour. En tout cas, il est accusé d'empêcher la fusion des peuples de la monarchie yougoslave en une masse homogène, soumise à la seule influence serbe.

Les indécisions du gouvernement anglais

Londres, 25 janvier.

On s'entend pour ne pas s'entendre ! Telle est la formule paradoxale qui a servi pour résoudre la crise dramatique qui s'est élevée parmi les membres du cabinet anglais au sujet de la politique fiscale du gouvernement.

On sait que les mesures douanières que le ministre du commerce a décrétées jusqu'à maintenant dans un sens franchement protectionniste ne sont que provisoires : la plupart d'entre elles expirent cet été. Elles ne sont appliquées que pour permettre au gouvernement de voir leur effet et de préparer le fameux tarif scientifique dont nous attendons les détails.

Ces derniers temps, les ministères du Whitehall paraissaient très affairés : ils devaient avoir tout préparé pour la rentrée des Chambres le 2 février, afin que le gouvernement pût faire sa déclaration décisive.

Un comité spécial de six ministres avait étudié les causes de la désorganisation de notre balance commerciale, afin de proposer leurs conclusions à leurs collègues du cabinet. Or, la majorité de ce comité s'est prononcée en faveur d'un protectionnisme intégral ; et lorsque, jeudi dernier, le cabinet tout entier discuta ses conclusions, il se trouva que quatre membres des plus influents refusèrent catégoriquement de se prêter à la politique protectionniste de leurs collègues. L'heure était grave.

Malgré les bruits contraires que la presse gouvernementale faisait circuler, le danger d'une crise grosse de conséquences était réel. On pouvait s'y attendre dès le début.

Sur les vingt membres du cabinet, neuf sont libre-échangistes, et, malgré la bonne harmonie qui semble régner parmi l'équipe de M. Macdonald, on ne voulait pas trop heurter leurs sentiments. Mais le temps pressait. Le gouvernement devait préparer sa déclaration de rentrée. La faille cachée devient apparente : cette fois encore, le gas du Yorkshire, lord Snowden, suivi de sir Herbert Samuel, de sir Archibald Sinclair et de sir Donald Maclean, manifeste un étrange esprit d'indépendance, après les coups de boutoir qu'il n'avait pas épargnés à ses amis pendant la campagne électorale.

Ces libre-échangistes intransigeants avaient protesté qu'ils n'accepteraient pas que la nation anglaise fût affligée d'un tarif protectionniste permanent.

Ou bien il fallait que la majorité s'inclinât devant eux malgré ses promesses aux électeurs, ou bien il fallait que les dissidents donnassent leur démission, comme il est de coutume dans de pareils cas. Le cabinet jugea cependant que la situation était trop grave pour suivre la tradition : on aurait ainsi donné au monde l'impression que le fameux gouvernement national n'était qu'un trompe-l'œil et que les conservateurs avaient manœuvré pour être les seuls maîtres du parlement et du pays. On disait, en effet, que M. Macdonald ne se prêterait pas à présider un gouvernement docile uniquement aux idées conservatrices.

La formule empirique qui a mis fin à la crise est attribuée à sir John Simon, qui reste un appui des plus sérieux du gouvernement. Les membres du cabinet et la presse gouvernementale défendent cette solution en invoquant la nécessité pour l'Angleterre de présenter un front uni à l'intérieur comme à l'extérieur.

L'opposition, par contre, aura beau jeu de faire valoir ses arguments contre une solution qui va à l'encontre de la pratique traditionnelle du cabinet britanique. Tour à tour, M. Lansbury, M. Clynes, sir Stafford Cripps et d'autres ont dénoncé une situation qui risque de devenir intolérable.

La responsabilité collective du cabinet est un des points cardinaux des constitutions démocratiques. Voudrait-on tromper le monde en conservant pour le décorum des ministres libre-échangistes, alors que le gouvernement ferait une politique protectionniste qui aurait un air dictatorial ?

L'objection est grave. Du fait que tous les ministres sont d'accord sur des questions comme celles des dettes, des désarmements, des Indes, on ne saurait conclure qu'on peut laisser de côté des divergences aussi capitales que celle de la politique douanière, qui commande en réalité toute la politique anglaise. Même si les ministres dissidents votent selon leur conscience contre la politique protectionniste du gouvernement, ainsi qu'ils en ont reçu la permission de leurs collègues, la question ne serait pas résolue.

Aussi nous croyons-nous justifié à prédire que la crise deviendra bien plus grave lorsque le parlement sera réuni. Les formules ne suffiront plus à maintenir la cohésion du cabinet.

En attendant, quelles sont les grandes lignes de la politique fiscale qu'il compte proposer aux Chambres ? Les détails, bien entendu, ne sont pas encore connus en dehors des membres du cabinet. Mais on sait que le gouvernement proposerait un droit général de 10 à 15 % sur tous les produits manufacturés et semi-manufacturés provenant de l'étranger. En tenant compte de la dépréciation de la livre, les industries anglaises auraient ainsi une marge raisonnable pour pouvoir se développer. Ainsi, nous revenons à l'idée exprimée par le cabinet travailliste à la veille de sa démission, lorsqu'il proposa un droit de 10 % pour satisfaire aux besoins de la Trésorerie : le but en était différent, mais les résultats pratiques seront les mêmes.

De même, le gouvernement national se propose d'exclure de la taxe générale les vivres : encore une idée du gouvernement travailliste. Ce privilège en faveur des vivres fait déjà sentir ses effets : la viande, le beurre et le fromage coûtent moins cher qu'avant à Londres.

L'opposition, jusqu'ici, est restée étrangement silencieuse. N'eût été la faible protestation de M. Lansbury contre la politique, nécessaire pourtant, de la main forte aux Indes, on pourrait croire qu'elle a complètement disparu. Méfions-nous pourtant ! Les travaillistes sont en train de refaire leurs rangs. On dit même qu'ils y travaillent sérieusement. L'autre jour encore, M. Greenwood, un des chefs du travaillisme, a déclaré que le parti sortira bientôt rajeuni de ses tribulations et que M. Macdonald, M. Thomas et lord Snowden sont reniés à jamais par le parti.

Cette vigoureuse déclaration met fin à toutes les légendes qui circulaient dernièrement sur un rapprochement éventuel de M. Macdonald avec son ancien parti.

Le point d'interrogation de la politique, comme toujours, c'est M. Lloyd George. Son influence parlementaire est presque nulle, car il n'y a que quatre députés de sa couleur à la Chambre ; mais son influence officieuse reste encore assez grande. M. Lloyd George a cependant rompu avec les libéraux qui ont participé au gouvernement national. Et depuis qu'il est rentré de son voyage à Ceylan, il se trouve installé dans de nouveaux bureaux, loin de cette Abbingdon Street qui, jusqu'à maintenant, était son quartier général, une sorte d'ombre mal définie de Downing Street. Il va de soi, toutefois, que, en déménageant, M. Lloyd George a eu bien soin d'emporter, comme d'habitude, la fameuse caisse électorale, ou ce qui en reste, pour pouvoir financer les exploits futurs de ses adhérents.

Même incertitude du gouvernement en politique extérieure. Que ce soit pour les réparations ou pour le désarmement, le cabinet national ne semble avoir aucun programme précis. Le fait que le Parlement est en vacances lui permet d'avoir plus de latitude dans sa réserve. En voulant ménager la chèvre et le chou, le gouvernement anglais risque de compliquer la situation de l'Europe. Les événements, dans tous les cas, semblent montrer qu'il lui faudra bientôt choisir entre la France et l'Allemagne ; car, au point où en sont arrivées les choses, il ne sera plus permis à personne de louvoyer. L'opinion des gens sensés en Angleterre, quoiqu'ils soient en minorité et qu'ils ne se fassent pas tant entendre, est que c'est la politique pro-allemande des divers gouvernements anglais qui se sont succédé depuis la guerre qui est la cause du malaise qui sévit en Angleterre et dans le monde entier. Profitant de son crédit, la finance anglaise a emprunté de l'argent à ses anciens alliés au taux modeste de 2 ½ %, pour le prêter à l'Allemagne à 8 %. Qu'a fait celle-ci de cet argent ? Elle s'en est servie en partie pour ses travaux publics, et pour l'autre partie, la plus considérable, elle l'a prêtée aux Soviets à 15 %.

Dans toute cette affaire des réparations, l'Angleterre aurait donc l'air de courir après les quelque 80 millions de livres que l'Allemagne et indirectement les Soviets lui doivent. Voici donc le gouvernement à la remorque de la haute finance. Et de plus, l'Angleterre devra penser à s'assurer de la part de ses anciens alliés des rentrées suffisantes pour maintenir le service de la dette envers l'Amérique. Ainsi donc, comme à La Haye et comme à Paris, l'Europe devra travailler pour l'Amérique à Genève aussi, puisque tout « geste » qu'on attend en vain de Washington semble conditionné par le problème du désarmement en Europe. Certains milieux pensent que la conférence du désarmement sera une farce. On peut ainsi se demander avec raison pourquoi le gouvernement anglais perd un temps si précieux à préparer des conférences incertaines, alors que l'organisation de l'empire reste toujours en panne, que sa politique sociale retarde sur les événements et qu'une solide entente avec ses anciens alliés d'Europe pourrait seule l'aider à gagner ce suprême combat sur le front économique.

T. G.

Un vif débat sur l'aviation à la Chambre française

Paris, 26 janvier.

La Chambre a fixé la date des demandes d'interpellation sur la situation de l'aviation, qui ont été déposées par MM. Georges Leygues, Bouesse et Renaitour.

A cette occasion, une assez vive controverse s'est engagée entre M. Leygues et le président du Conseil.

— L'état de notre aviation maritime est lamentable, a déclaré M. Leygues.

— Comment un député qui a été ministre de la marine pendant très longtemps peut-il tenir un tel langage ? a riposté M. Pierre Laval.

M. Dumesnil a précisé :

— Le tonnage de l'aviation maritime est le double de ce qu'il était quand on a créé le ministère de l'Air.

— Pas de diversion, a répondu M. Georges Leygues ; je répète que l'aviation maritime est dans un état lamentable. Les appareils en service datent de 18 mois. Rien n'a été fait depuis 18 mois.

M. Pierre Laval, se levant de nouveau, a protesté contre les affirmations de M. Leygues :

— Il est inexact de dire que le gouvernement n'a pas de doctrine en ce qui concerne l'organisation du ministère de l'Air. Mais ce n'est pas un secret qu'il y a désaccord entre les états-major de l'air et de la marine et entre les commissions parlementaires elles-mêmes.

Le gouvernement acceptait que les interpellations fussent discutées vendredi.

La Chambre en a décidé ainsi.

La Chambre a ensuite à se prononcer sur la date de l'interpellation de M. Auguste Reynaud, député socialiste, sur les affaires de la Compagnie transatlantique.

A la demande du gouvernement, la Chambre a décidé par 305 voix contre 273 le renvoi à la suite de cette interpellation.

La commission des finances du Sénat a arrêté à 50 millions le concours financier de l'Etat à la Compagnie transatlantique. Toutefois, elle a formellement spécifié que la commission ne proposerait au Sénat le vote de cette somme que si le gouvernement obtient des anciens administrateurs de la Compagnie une contribution personnelle importante, vingt millions, disait-on.

En Espagne

Les troubles

Saragosse, 26 janvier.

Le gouverneur de Teruel a demandé au gouverneur de Saragosse des renforts pour Castell de Cabra, où la rébellion communiste gagne du terrain. Deux compagnies d'infanterie et une section de mitrailleuses sont parties pour cette localité. Des envois de troupes sont préparés pour les centres de Huesca et de Teruel.

Barcelone, 27 janvier.

On mande de Manrèse que le président du syndicat des ouvriers du textile a été arrêté. Les 800 ouvriers de l'usine où il travaillait se sont mis en grève. Le travail a été suspendu dans toutes les autres usines du textile.

La confiscation

Madrid, 27 janvier.

Le ministre des finances a lu aux Cortès un projet de loi visant le régime économique et juridique auquel seront soumis les biens de l'ancien patrimoine de la couronne.

Sont compris dans l'ancien patrimoine de la couronne, qui s'intitulera dorénavant : patrimoine de la république, tous les biens de l'Etat dont l'ancienne maison royale avait la jouissance. Ces biens seront destinés à des œuvres scientifiques, sanitaires sociales.

L'ancien palais royal sera transformé en partie en musée, une autre partie en bureaux. Le Pardo demeurera dans son état actuel et sera utilisé comme parc.

Le président de la république pourra se loger dans le palais royal aux époques qui lui conviendront. Il y pourra loger également les chefs d'Etat et les personnalités étrangères.

Une démission à Londres

Nous avons annoncé la démission de sir William Jowitt, procureur général anglais. Il avait été battu aux élections générales du 27 octobre dernier et n'avait pas pu, depuis lors, trouver un siège parlementaire.

Sir William Jowitt avait été élu comme libéral aux élections de mai 1929, mais il avait passé au Labour Party et il faisait partie du petit groupe travailliste resté fidèle à M. Macdonald, lors de la crise ministérielle du mois d'août 1931.

(Le procureur général, ou attorney général, en Angleterre, chargé de représenter la Couronne dans les causes criminelles, change avec les ministères, et pour conserver son poste, il lui est enjoint de se faire élire au Parlement ; c'est ce qui explique la décision de M. Jowitt de démissionner puisqu'il n'avait pas été réélu.)

CHINE ET JAPON

Chen accuse Tchang Kaï Chek

Changhaï, 26 janvier.

M. Chen, ministre démissionnaire des affaires étrangères, a fait à son arrivée à Changhaï la déclaration suivante :

« La politique passive de Tchang Kaï Chek à l'égard du Japon a conduit à l'occupation de Kin-Tchéou le lendemain du jour où j'ai pris les affaires étrangères. La politique que je préconisais tendait à la rupture des relations diplomatiques avec le Japon, afin d'amener une réunion des puissances signataires du traité de Washington et du pacte Kellogg. Tchang Kaï Chek, qui détient le pouvoir réel, est hostile à cette politique. J'ai donc démissionné et j'avertis la nation que le développement logique de la politique de Tchang Kaï Chek conduira à la disparition du mouvement national contre le Japon. »

En Mandchourie

Tokio, 26 janvier.

On mande de Kharbine :

Le général Ping-Chao, commandant des gares du chemin de fer de l'Est chinois, a fait attaquer Fu-Ta-Tien ; 30 policiers chinois et vingt civils auraient été tués dans la bataille. La ville a été mise à sac.

On craint que Ping-Chao, qui a maintenant retiré ses troupes de Kharbine, ne prépare une nouvelle attaque.

A Changhaï

Tokio, 26 janvier.

Plusieurs navires de guerre japonais ont reçu l'ordre de se rendre en Chine, à Changhaï probablement. Il s'agit de 12 contre-torpilleurs et d'un croiseur.

New-York, 26 janvier.

Les correspondants des journaux à Washington expriment tous leur inquiétude sur le débarquement à Changhaï des fusiliers marins japonais. Ils s'attendent généralement à ce que le Département d'Etat prenne des mesures énergiques.

Changhaï, 26 janvier.

La situation continue d'être calme. Les troupes japonaises creusent des tranchées autour de la ville et notamment à proximité du quartier aristocratique longeant la route de Hung-Jao. Des sentinelles en armes arrêtent toute personne qui veut passer au delà d'une certaine zone.

Tokio, 26 janvier.

Les cercles officiels déclarent que le Japon est déterminé à entreprendre une action de nature à régler définitivement la question de l'agitation antijaponaise en Chine. Ils affirment que la nature des mesures en question dépendra de l'attitude des Chinois eux-mêmes et ils soulignent que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits de la concession internationale et que le sort des étrangers fera l'objet d'une attention toute spéciale.

Changhaï, 27 janvier.

Le consul général du Japon a fait parvenir aux consulats japonais à Sou Tchéou, Hang-Tchéou, Ou Fou et Nankin des instructions dans lesquelles il les avise d'avoir à assurer l'évacuation des femmes et des enfants en temps opportun.

Une démarche anglaise

Tokio, 26 janvier.

Le gouvernement britannique a adressé au gouvernement japonais une note, probablement au sujet de l'exterritorialité en Chine.

Le nouveau ministre chinois des affaires étrangères

Nankin, 26 janvier.

Le général Chen Mien Shu, vice-président du conseil exécutif, a été nommé ministre des affaires étrangères en remplacement de Chen.

* * *

A la dernière ligne de l'article d'hier, mardi, sur *Les actes d'hostilité sino-japonais et leur vraie signification*, il faut lire *réarmement* et non *désarmement*.

La phrase doit donc être rétablie comme suit : « Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que les adversaires du désarmement en tirent argument, — de même que les partisans du réarmement », c'est-à-dire les vaincus, qui arguent de l' « impuissance » de la Société des nations pour vouloir réarmer.

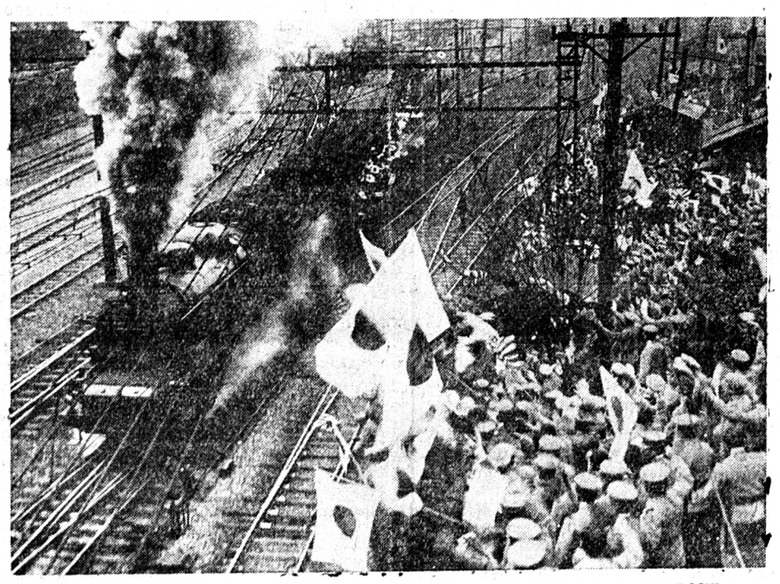

DÉPART DE TROUPES JAPONAISES POUR LE FRONT

La révolution communiste du Salvador

New-York, 26 janvier.

On mande de San Salvador que le gouvernement du général Martinez a maintenant repris le dessus. La révolte a eu un caractère très grave ; elle a échoué après plusieurs combats et un nombre considérable d'actes de terrorisme des communistes.

Selon le correspondant de Panama du *New-York Times*, le nombre des personnes tuées dans ces combats serait de 600.

Les communistes étaient dirigés par un individu venu du Mexique.

Port d'Espagne, 26 janvier.

Suivant des radiotélégrammes reçus ici, un millier de personnes auraient été tuées au cours des désordres qui se sont produits à San-Salvador. Des centaines de femmes se sont réfugiées à bord d'un navire de guerre canadien. Les communications téléphoniques sont interrompues.

Tegucigalpa, 27 janvier.

Bien qu'on ait annoncé que les troupes gouvernementales avaient fait une centaine de prisonniers, on continue à se battre avec acharnement à San-Salvador. La légation américaine signale que la bataille engagée dans la région de Santana a été très vive.

Les rebelles se sont emparés des villes de La Libertad, Sonsonate, Ahuachapan.

On signale également quelques combats isolés près de San-Salvador.

Le socialisme au secours du communisme

Dans un journal parisien, l'*Ordre*, M. Emile Buré a cité une étude du chef socialiste autrichien Fritz Adler, sur le socialisme et le communisme. M. Buré a terminé comme suit son article :

« Fritz Adler conclut que les socialistes doivent défendre de toutes leurs forces les communistes russes, car la « faillite de la Russie diminuerait, dans une mesure plus grande encore que la Commune de Paris, les dispositions psychologiques à recevoir les idées du socialisme, et réduirait ainsi ses possibilités tactiques ». On ne peut accuser avec plus d'ingénuité l'étroite parenté qui existe entre le socialisme et le communisme. Communisme et socialisme c'est tout un, n'en doutons pas. Kerensky, impuissant et bavard, ouvre rapidement les avenues du pouvoir à Lénine, qui, au moins, lui, a le courage de ses actions criminelles. Fritz Adler nous dit en substance : « Staline traite le peuple russe comme n'aurait jamais osé, de nos jours, le traiter le plus barbare des tsars, mais c'est pour le bon motif. Un peuple doit souffrir pour jouir du paradis socialiste. » Mais si, comme l'assure Karl Kautsky, les plans de Staline sont inexécutables, impossibles, le peuple russe aura souffert, aura été torturé pour rien. Terribles, ces vivisecteurs du socialisme ! Les hommes sont, pour eux, de simples cobayes d'expérience... »

Le désaccord franco-anglais sur les réparations

Londres, 26 janvier.

La perspective d'une entrevue Laval-Macdonald est retardée. Le premier-ministre a fait savoir qu'il partira pour l'Ecosse à l'issue de la réunion du cabinet qui se tiendra mercredi.

Londres, 27 janvier.

On n'avait pas l'impression, hier soir mardi, à Londres, qu'on dût s'attendre à voir progresser rapidement les négociations relatives aux réparations.

Des efforts méritoires ont été faits, dit-on, de part et d'autre, pour rapprocher les points de vue, mais on doit reconnaître qu'ils n'ont pas encore abouti complètement.

On tient à préciser ici qu'on ne discute pas le fondement juridique de la thèse française, qui s'en tient à la prolongation du moratoire Hoover. Mais on fait observer que, étant donnée la gravité de la situation économique allemande et les intérêts anglais considérables qui se trouvent engagés dans le Reich, le gouvernement britannique est obligé de se placer sur le plan des réalités économiques immédiates. Il ne peut sacrifier l'existence de ses banques à des considérations qu'il estime purement formelles.

Tel est l'état d'esprit dans les cercles britanniques, où l'on ne dissimule pas les difficultés de la situation, en conservant toutefois l'espoir qu'un accord finira par intervenir entre Londres et Paris sur la question de la formule de l'ajournement des payements allemands qui a fait l'objet des négociations de ces jours derniers.

Si l'on en croit les renseignements puisés à bonne source, l'Angleterre proposerait que les Etats créanciers s'engagent à ne demander au Reich aucun payement pendant la période d'un an après l'expiration du moratoire Hoover.

La France estimerait, par contre, que seule une prolongation du moratoire est admissible.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

M. PAUL-BONCOUR
qui préside
le Conseil de la Société des nations.

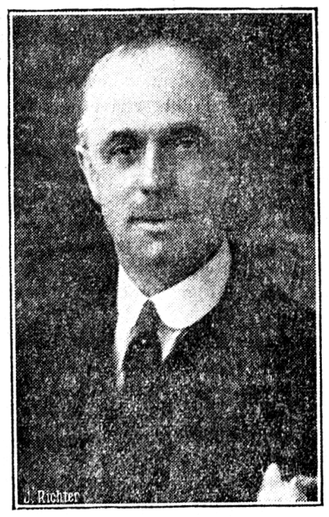

Sir ERIC DRUMMOND
secrétaire général démissionnaire.

Du *Journal de Genève* :

L'histoire du palais de la Société des nations s'est enrichie lundi d'un nouvel épisode, le plus singulier, le plus inattendu qui soit.

Longtemps on a attribué aux divisions des architectes le retard de la construction ; et c'est au moment où les architectes se sont enfin mis d'accord qu'on propose d'arrêter les travaux !

On sait de quoi il s'agit : sous prétexte que la Société des nations n'a pas d'argent, trois membres de la commission — un Anglais, un Hongrois et un Norvégien — ont décidé froidement de renoncer à construire le palais de l'Assemblée.

Voilà ce que la commission de contrôle fait pour favoriser ces grands travaux internationaux dans lesquels le Bureau international du travail voit le seul remède à la crise de chômage !

Que la Société des nations n'ait pas d'argent, c'est possible. On a tellement réduit son budget qu'elle ne peut plus trouver, comme jadis, dans des économies effectués sur certains postes, la compensation de certaines contributions en retard.

Le coût total du bâtiment est de 25 millions de francs, le tiers de ce que le monde dépense chaque jour pour ses armements. De ces vingt-cinq millions, vingt existent déjà, en réserve. Quant aux cinq autres, ils ne seront pas payables avant 1935 ou 1936 — à un moment où l'on peut espérer que la crise actuelle aura évolué.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'une vraie économie. De ces vingt-cinq millions, douze environ sont afférents au Secrétariat et à la Bibliothèque qui sont commencés et qu'on ne propose pas, pour le moment, d'interrompre. Le palais de l'Assemblée représente environ 12 millions, mais il faut prévoir, en indemnités, en procès et en faux frais de tous genres, une dépense de quatre à cinq millions.

On jettera donc par la fenêtre en pure perte quatre à cinq millions pour faire une économie momentanée de sept à huit.

RUSSIE ET ROUMANIE

Riga, 27 janvier.

Au sujet des négociations roumano-soviétiques menées à Riga, la déclaration suivante a été faite de source autorisée roumaine :

Le gouvernement roumain a été obligé de constater, dès les premiers alinéas du projet soviétique, que le gouvernement de Moscou ne voyait, dans le pacte de non-agression roumano-russe, qu'une occasion de diminuer la valeur des engagements antérieurs existant déjà entre les deux pays, tels que le pacte Kellogg et le protocole Litvinof.

Le gouverment roumain a en vain demandé jusqu'à présent au gouvernement de Moscou de mettre le projet soviétique en accord avec les promesses formelles à la suite desquelles la Roumanie avait engagé des négociations et ayant les caractéristiques de non-agression.

En attendant un changement d'attitude du gouvernement soviétique, la Roumanie préfère maintenir la situation de droit créée par le pacte de Paris et le protocole de Moscou.

Confédération

L'AGITATION PACIFISTE

On nous écrit de Berne :

Il y a pacifistes et pacifistes. Loin de nous l'idée de condamner un mouvement qui tend à amener un peu plus de sécurité et de paix dans ce monde troublé. Personne ne tient plus à l'organisation de la paix que nous, catholiques, qui, en soutenant tous les efforts sérieux en faveur de la pacification des peuples et de la suppression des raisons ou prétextes de guerre, nous savons en parfaite communion d'idées avec le Pape.

Toutefois, il existe un pacifisme antimilitariste dont nous devons nous méfier comme catholiques et comme citoyens. Et c'est précisément ce pacifisme spécial qui s'agite à la veille de la conférence du désarmement. Ces jours-ci, une invitation a été distribuée, à Berne, qui mérite notre attention. Cette invitation convoque la population à une manifestation publique à l'église du Saint-Esprit, pour vendredi. Le programme prévoit une *Toccata*, pour orgues, de Bach, comme ouverture, et énumère ensuite les orateurs qui prendront la parole : M. Robert Bratschi, conseiller national, secrétaire général des cheminots et grand pontife du socialisme ; Mme Elise Studer de Goumoens, de Winterthour ; M. Pierre Cérésole, de La Chaux-de-Fonds, l'antimilitariste notoire ; M. Charles von Greyerz, le pasteur socialiste de Berne. La collection est complète !

Le programme contient aussi le texte et la mélodie des cantiques qui doivent être chantés entre les différents discours. Les textes sont savamment ajustés aux orateurs : après le discours de M. Bratschi, un « cantique » socialisant, où il est question de liberté, d'esclavage, de lumière et d'avenir radieux ; après l'homélie de Mme Studer de Goumoens et le prêche du pasteur von Greyerz, des cantiques du genre protestant, sur la mélodie *Grosser Gott, wir loben Dich*.

Les noms des orateurs promettent qu'il sera fait une charge à fond non seulement contre la guerre, mais contre tout « militarisme », y compris la défense nationale ! Cette agitation antimilitariste contient des germes dangereux, malgré la bonne foi des auteurs, et surtout à cause de leur bonne foi ; car rien n'est plus contagieux que le fanatisme qui s'empare d'une bonne cause.

Une affaire qui traîne en longueur

Il y a plus de deux ans et demi que se sont passés, à la villa La Boverie, à Satigny (Genève), louée par son propriétaire, M. Sundt, un Norvégien, à M. Luchaire, alors directeur du Bureau de coopération intellectuelle, les incidents (pour ne pas dire plus) : disparition d'objets précieux, usage indu, dégâts, qui ont motivé une plainte en règle dudit M. Sundt.

L'instruction de l'affaire a passé de juge en juge ; on a arrêté puis relâché le chauffeur Marrée et sa femme sans avoir tiré parti de leur présence, etc. Voici maintenant qu'on entreprend de brimer le plaignant ! Celui-ci, M. Charles Sundt, qui vit à Genève depuis 1887, sans que jamais personne ait pu articuler quoi que ce soit contre lui, s'est vu sommé de produire son casier judiciaire et celui de sa femme pour que son permis d'établissement soit renouvelé !

M. Sundt a refusé de satisfaire à cette exigence saugrenue.

On lit à ce propos dans le *Courrier de Genève* :

« Faut-il donc, aujourd'hui, qu'une personne parfaitement honorable, victime d'un cambriolage et des lenteurs de la justice, doive fournir la preuve qu'elle n'a pas commis de délit, alors qu'aucune espèce de sanction n'est encore venue frapper des délinquants eux-mêmes !

« A-t-on demandé le casier judiciaire de M. et Mme Luchaire, qui sont revenus librement sur notre territoire depuis que le vol a été commis ? A-t-on demandé celui du couple Marrée ?

« Nous ne savons qui a pu inspirer cette mesquine brimade, mais il nous paraît nécessaire que l'opinion publique soit instruite d'un tel procédé. En vérité, tout est mis en œuvre pour que cette affaire s'achemine finalement par la voie diplomatique. Il est profondément regrettable que nos autorités ne se rendent pas compte, enfin, du croissant préjudice qu'un tel déni de justice cause au bon renom de Genève à l'étranger ! »

Le code pénal

La commission de droit pénal du Conseil des Etats s'est réunie hier mardi, sous la présidence de M. Baumann.

Dans sa première séance, elle a liquidé déjà plusieurs des articles qui avaient été réservés. Dans une de ses précédentes réunions, la commission avait repoussé, grâce à la voix prépondérante de son président, un amendement présenté à l'article 161 par M. Evéquoz (Valais) et disant en substance : « Celui qui, par menace, violence, intimidation ou de toute autre manière porte atteinte à la liberté du travail, sera puni de prison ou d'amende. »

Saisie aujourd'hui d'une proposition de reprendre cet amendement, la commission l'a à nouveau repoussé par 6 voix contre 4 et une abstention.

A l'article 104, M. Bœhi avait formulé un amendement tendant à n'infliger qu'une amende en cas d'homicide par imprudence. La commission ne s'est pas ralliée à cet amendement, attendu que, en vertu des articles 51 et 62, des amendes peuvent être prononcées sans autre dès qu'il existe certaines circonstances atténuantes.

On reparle de John de Kay, le prêteur de M. Graber

A la requête de la préfecture de Lucerne, un mandat d'arrêt pour escroquerie d'une somme dépassant 160,000 fr., au préjudice de la banque Spieler et Cie, à Lucerne, a été lancé contre John de Kay, né le 20 juillet 1872 ou 1873, originaire d'Ashburn (Virginie, Etats-Unis).

Le nom de John de Kay a été prononcé bien souvent, depuis la fin de la guerre, dans les journaux suisses. Mais jamais il ne fit plus de bruit que lorsque, en février 1931, à la fin du procès de l'avocat Guinand, à Neuchâtel, celui-ci, dans sa défense, révéla que son principal accusateur, M. le conseiller national Graber, avait reçu de John de Kay une somme de 14,000 francs.

D'après les déclarations de l'avocat Guinand dans l'audience finale de son procès, les 14,000 francs versés à M. Graber par l'Américain John de Kay l'avaient été en trois fois : un payement de 5000 pesetas, en coupons de chemins de fer espagnols, du 22 mai 1919 ; un chèque de 4000 francs du 16 juin 1919, et un de 5000 francs du 15 octobre 1919, adressés à Graber en qualité de secrétaire du parti socialiste suisse.

Ce n'était pas la première fois qu'il était question des relations financières de l'Américain John de Kay avec M. Graber.

En novembre 1929, M. Graber, attaqué en justice par M. Piaget, procureur général neuchâtelois, pour avoir dit que M. Piaget avait eu des complaisances à l'égard de Guinand, avait jugé à propos de prendre les devants en divulguant spontanément qu'il avait reçu en 1919 un prêt de 5000 francs de John de Kay, dont il avait fait la connaissance à l'occasion d'un congrès socialiste, juste au moment où M. Graber, nommé secrétaire du parti socialiste suisse, et obligé, de ce fait, de résider à Berne, était en train d'y acheter une maison, pour n'avoir pas un trop gros loyer à payer.

M. Graber s'était résolu à cette confession parce que, disait-il, il savait que l'avocat Guinand allait dévoiler le fait, en se flattant d'en tirer un effet mortel pour la réputation de M. Graber.

M. Guinand, à ce moment-là, ne dit rien. Il ne devait parler que deux ans plus tard. Il fit la preuve des relations financières de M. Graber avec John de Kay en étalant les reçus des sommes remises à Graber.

M. Graber accusa le coup en avouant, de nouveau, avoir reçu, « pour son compte personnel », à titre de prêt, 5000 fr. de John de Kay. Il ne nia pas que celui-ci lui eût versé une plus grosse somme ; on en conclut que le surplus avait été donné pour la *Sentinelle*.

Il reste que John de Kay a été un très grand ami du parti socialiste suisse et que celui-ci a tiré un profit pécuniaire de cette amitié d'un individu aujourd'hui officiellement qualifié d'escroc.

John de Kay, Américain d'origine et millionnaire, disait-on, vint en Suisse pendant la guerre. Il fut organisateur de la conférence internationale socialiste de Lucerne en 1919, où se rencontrèrent Macdonald, Henderson, l'Allemand Crispien, le Français Frossard, etc. On ne sut jamais ce qui s'est débattu dans cette rencontre. John de Kay s'établit à Lucerne, se donnant comme sociologue et philanthrope. Il subventionna *La Feuille* de M. Jean Debrit, journal pacifiste de Genève. M. Jean Debrit a évolué, un temps, vers le communisme ; il a été un des zélateurs du groupe *Clarté* et un ami de Barbusse. Toute cette propagande était financée par John de Kay, auquel le Conseil fédéral conseilla officiellement de quitter notre pays.

On disait de John de Kay qu'il était en réalité le distributeur des libéralités soviétiques.

John de Kay, ne pouvant rester en Suisse, alla à Berlin ; vers la fin de 1920, il retourna à Budapest, où on le mit en prison pour motifs politiques.

LA LOI SUR LE BLÉ

La loi sur le blé, dont le Conseil fédéral vient de terminer la discussion, contient, par rapport à l'organisation provisoire du 22 juin 1929, une nouveauté en ce qui concerne le prix d'achat. Dans l'arrêté, le prix minimum était fixé à 38 fr. et le prix maximum à 45 fr. les 100 kg. ; les prix des autres sortes de céréales devaient être fixés d'après les prix du blé.

Vu les prix très bas des blés sur le marché mondial, la limite inférieure du prix d'achat a été abaissée à 36 fr. Les dispositions transitoires garantissent un prix minimal de 38 fr. pour 1932, 37 fr. pour 1933.

Pour ce qui concerne le reste de la loi, celle-ci reprend, dans ses lignes générales, les dispositions de l'arrêté fédéral de 1929.

La quantité de blés panifiables à entreposer reste fixée à 80,000 tonnes ; la moitié de cette quantité doit être reprise par les moulins de commerce, et ceci sans dédommagements spéciaux.

La prime de mouture pour les paysans s'approvisionnant eux-mêmes reste de 7 fr. 50 ; cette prime a été portée, pour les régions montagneuses, à 12 fr.

PRESSE CATHOLIQUE

Le comité du parti conservateur catholique du canton de Saint-Gall a décidé d'élargir la rédaction de l'*Ostschweiz*. Il a nommé rédacteur M. Karl Doka, de Rorschach, actuellement rédacteur de la *Schweizerische Rundschau*.

TRIBUNAUX

L'Ordre universel pour le mérite humain

La cour correctionnelle de Genève va s'occuper prochaiement d'un pince sans rire, Arthur Leuba, de Chêne-Bougeries, créateur de l'Ordre universel pour le mérite humain.

Voici le prospectus de ce piège à vaniteux :

ORDRE UNIVERSEL DU MÉRITE HUMAIN

« L'ordre universel du mérite humain est une magnifique légion d'honneur internationale, une société internationale de l'élite humaine, une grande force spirituelle, une compagnie d'honneur unique dans sa beauté et sa noblesse intellectuelle. Les buts généraux sont les suivants : développement des principes de solidarité entre tous les membres de la famille humaine sans distinction de classe sociale, de nationalité, de race ; recherche de tous moyens susceptibles de diminuer la souffrance humaine et tous les fléaux sociaux, développement de l'intelligence... Devise : *Elite oblige !* »

Quatre classes de membres sont prévues : les commandeurs généraux, les commandeurs, les officiers et les chevaliers.

Prix-courant :

Commandeur général, cotisation de 400 fr. suisses.

Commandeur, cotisation de 200 francs.

Officier, cotisation de 100 francs.

Chevalier, cotisation de 50 francs.

Les membres passifs correspondants et honoraires payent de 10 à 20 francs.

La cotisation est payable d'avance. Et les dignitaires s'engagent à ne pas discuter sur le prix. Sinon ils auront affaire à l'administrateur et grand-chancelier de l'Ordre, Arthur Leuba.

L'insigne de commandeur se compose d'une étoile à cinq branches, en « or ». Cette étoile se balance au bout d'un ruban vert, orné de deux petites étoiles encore. Le créateur de l'Ordre universel du mérite humain a fait graver sur son étoile des inscriptions latines. En voici quelques-unes, prises au hasard : *Veritas — Justitia — Felicitas — Labor — Sanitas.*

Les amateurs sont, paraît-il, très nombreux et M. Leuba a une vaste correspondance avec tous les pays du monde.

Cette affaire va être pleine de surprises amusantes, sauf, bien entendu, pour la vanité des « poires » si doucement cueillies.

On aura la stupéfaction d'entendre citer des lettres autographes émanant de personnages français, allemands, américains et anglais, qui sollicitent leur admission dans l'Ordre universel du mérite humain. Parmi ces innombrables dupes, figurent des journalistes, des diplomates, le président d'une république sud-américaine, un roi nègre, une féministe française appartenant aux milieux de gauche, des hommes de lettres, des avocats, le directeur d'une bibliothèque officielle de Paris. L'Ordre universel du mérite humain a trouvé des adeptes en Indochine, au Siam, en Ethiopie, à Madagascar, à Riga.

Condamnation d'espions

Le tribunal de Baranowicze (Pologne) a condamné à mort le nommé Alexandre Morda, pour espionnage en faveur des Soviets. Trois complices ont été condamnés à la détention perpétuelle.

A Thorn, l'avocat Rodolphe Rudky a été condamné à trois ans de pénitencier, pour espionnage en faveur d'un Etat voisin.

Classe d'allemand pour Suisses français

Depuis de nombreuses années, des voix s'élevaient en Suisse française pour déplorer que les écoles de commerce de la Suisse allemande refusassent aux jeunes Romands et Romandes les facilités que les établissements similaires de la Suisse romande, avec leurs classes et institutions spéciales, offrent aux jeunes gens de langue allemande.

En effet, le séjour d'une certaine durée en Suisse allemande est pour ainsi dire indispensable pour acquérir l'avantage incontestable que donne la connaissance parfaite de l'allemand à côté de la langue maternelle.

Afin de répondre aux besoins, le canton de Zurich a créé il y a quelques années à l'Ecole cantonale de commerce, Ræmistrasse, 74, une classe spéciale pour les élèves romands.

L'Ecole cantonale de commerce à Zurich comprend deux divisions, une section « commerce et banque » de 4 années et une section de maturité de 4 années et demie.

Or, la classe spéciale en question forme l'une des 4mes classes de la section commerce et banque et accepte, par conséquent, des élèves romands qui possèdent les notions préliminaires, à savoir jeunes gens et jeunes filles d'une classe moyenne d'une école de commerce de langue française et jeunes gens qui, sans avoir passé par une école supérieure de commerce, ont subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage.

En même temps, cette classe est aussi vivement recommandée aux élèves sortant d'une classe supérieure romande après l'obtention du diplôme et désireux de parfaire leurs connaissances de langue allemande et d'élargir leurs vues dans le domaine économique et national.

Il va de soi que le but principal de la classe spéciale est l'enseignement de la langue allemande et que, en conséquence, une notable partie des heures de leçons est consacrée à cette branche. A part cela, le programme se rapproche autant que possible du programme ordinaire des 4mes classes, tout en continuant l'étude du français. A la fin de cette classe a lieu un examen de capacité et il est délivré un diplôme à ceux qui l'ont subi avec succès, ce qui leur permet d'obtenir une place rétribuée.

A côté de ces raisons professionnelles, il en est d'autres d'ordre national. Par le moyen d'excursions, visites de fabriques, etc., le jeune Romand entrera en contact direct avec la culture et la vie économique de la Suisse allemande. Espérons que beaucoup de jeunes Romands profiteront de cette occasion qui leur est offerte.

P. H.

LES TROUBLES DE ZURICH

Il est certain qu'une des quatre victimes des troubles, le jeune Edwin Pfenninger, blessé au talon, a été atteint par la balle d'un émeutier, car il a déclaré que, au moment où il a été atteint, une voiture de tramway passait entre lui et la caserne, le mettant en tout cas à l'abri d'une balle partie de la caserne.

CONCERTS

La « Messe du Couronnement » et le « Roi David », à Lausanne

Sous la direction de M. Hermann Lang, l'Union chorale de Lausanne donnera deux grands concerts à la cathédrale de Lausanne, les samedi 6 et dimanche 7 février, avec le concours du Chœur de dames du Conservatoire et de l'Orchestre de la Suisse romande.

Au programme figurent la *Messe du Couronnement,* de Mozart, le *Roi David,* psaume symphonique d'Arthur Honegger, et un air de la cantate *Ich will den Kreuzstab gerne tragen,* pour basse-solo, de J.-S. Bach. Les soli sont confiés à Mme Berthe de Vigier, soprano ; Mlle Lina Falk, alto ; M. Ernest Bauer, ténor ; M. Félix Lœffel, basse, et M. Ch. Faller, organiste ; le rôle de récitant du *Roi David,* à M. Jean Tissot, celui de la Pythonisse à Mlle Pauline Martin.

Des masses chorales bien entraînées, un orchestre fameux à juste titre, des solistes réputés et appréciés, un directeur qui est un animateur de premier ordre comme on le sait, voilà plus qu'il n'en faut pour assurer à ces grands concerts des 6 et 7 février, à la cathédrale de Lausanne, un légitime et vif succès.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La mort étrange d'un jeune savant américain

Le docteur Eugène Glover, qui est mort samedi dernier, subitement, sans motif apparent, en sortant de son laboratoire de l'université de Harvard (Etats-Unis), a été autopsié.

Le jeune savant a succombé à un empoisonnement par le cyanure, dû au contact des lèvres avec sa main droite, qui portait des traces du terrible poison.

Encore des prisonniers en révolte

Une mutinerie s'est produite, avant-hier lundi, parmi les détenus de la prison de district de Leoben (Styrie). Six dangereux criminels se barricadèrent dans une cellule et se mirent à pousser divers cris, disant notamment : « Nous avons faim. » D'autres détenus, ouvrant les fenêtres de leurs cellules donnant sur la rue, se mirent à crier également.

Au bout d'une heure d'efforts, la police est parvenue à rétablir l'ordre. Entre temps, les mutins ont gravement endommagé les cellules.

On communique de source officielle qu'aucune raison ne pouvait inciter les détenus à une telle manifestation.

Un consul dévalisé

M. Schlutz, consul général de Perse en Ecosse, a déclaré à la police que, avant-hier lundi, des malfaiteurs, après lui avoir fait absorber un anesthésique, lui ont dérobé des bijoux d'une valeur de 500 livres sterling.

Des gaz dans une assemblée

Lundi, à Schlettau (Saxe), au cours d'une assemblée d'anciens combattants, des gaz d'acide carbonique se sont formés dans la salle. Plus de vingt personnes perdirent connaissance et durent être portées dehors.

Deux piétons tués par une automobile

A Gronau (Westphalie), avant-hier lundi, une automobile pour éviter un camion est entrée dans un groupe de piétons, dont deux ont été tués et deux blessés.

Tableaux falsifiés

La police hongroise a arrêté, avant-hier lundi, un peintre de Budapest, Léopold Szautner, qui copiait des œuvres de maîtres célèbres et les vendait comme originaux.

Bataille entre tribus arabes

Deux tribus kabyles, les Beni Sliman et les Beni Ardes, à la suite d'une rivalité toute récente, sont parties en lutte l'une contre l'autre. Une bataille rangée a eu lieu. On compte une vingtaine de morts et une quantité plus importante de blessés parmi les belligérants. Les autorités militaires françaises sont intervenues immédiatement.

Un sous-marin anglais disparu

Le sous-marin *M.* 2, qui effectuait une plongée hier matin mardi, au large de Portland (île du sud de l'Angleterre), n'a pas été revu depuis. Aucune communication n'a été reçue de sa part.

Des contre-torpilleurs, des sous-marins ont été envoyés de Plymouth pour opérer des recherches dans la zone où le *M.* 2 a été vu pour la dernière fois. Tous les efforts sont faits pour entrer en communication avec lui.

Une flottille de dragueurs de mines a été envoyée pour prendre part aux recherches.

Les autres sous-marins qui ont pris part aux exercices avec le *M.* 2 ont rejoint leur base.

Une femme attaquée par une pieuvre

Les passagers du paquebot *Stadenhorn,* de retour à New-York d'une croisière, font le récit d'une tragique aventure.

Un explorateur qui venait de se marier était parti avec sa jeune femme, une Américaine, pour les îles Bahama (au sud-est de la Floride). Les époux se baignaient sur la plage quand la jeune femme, qui s'était éloignée vers la haute mer, poussa des cris déchirants. Une grosse pieuvre venait de l'attaquer et, après l'avoir enserrée dans ses tentacules, tentait de l'entraîner sous les eaux. Le mari s'élança, à la nage, au secours de sa femme et il engagea une lutte acharnée avec la bête. Enfin il réussit à ramener vers la plage l'horrible groupe et, après une lutte terrible, la jeune femme fut dégagée et la pieuvre, tuée par des baigneurs accourus.

(Les pieuvres sont des mollusques octopodes, c'est-à-dire qui ont huit tentacules, munies de ventouses.)

Aviateur américain tué

L'aviateur Edward Stinson, grièvement blessé, dimanche, dans un accident d'aviation qui s'est produit près de Chicago, a succombé.

L'accident de mine en Angleterre

On annonce qu'il y a maintenant onze morts dans la catastrophe de mine de Rhondda Valley (Angleterre).

SUISSE

Accident d'aviation

Hier mardi, un avion de chasse de la Blécherette se rendant à Dübendorf a accroché, sur les hauteurs du Jura, les hautes branches d'un arbre et s'est abattu sur le sol. L'appareil a été brisé. Le pilote n'a pas eu de mal.

NÉCROLOGIE

M. Joseph-Ferdinand Rüegg

Le dévoué éditeur d'*Ecclesiastica* et du bulletin de l'Agence internationale catholique de presse (Kipa), M. le Dr Rüegg, a perdu, il y a quelques jours, son père, M. Joseph-Ferdinand Rüegg, décédé à 92 ans, après 56 ans d'enseignement dans les écoles saint-galloises.

M. Joseph-Ferdinand Rüegg avait été un pédagogue de grand mérite et il est resté jusqu'à la fin le conseiller et l'aide de son fils dans l'œuvre méritoire d'apostolat par la presse que celui-ci a entreprise.

Echos de partout

A PROPOS D'UNE BELLE RANDONNÉE

A propos du raid magnifique Hanoï-Paris que viennent d'accomplir les aviateurs français Codos et Robida, et dont nous parlons en *Aviation,* M. Maurice Prax écrit, dans le *Petit Parisien* :

L'exploit de Codos et de Robida est simplement fabuleux. Et il aurait été plus merveilleux encore si les deux aviateurs n'avaient pas eu à lutter, entre Bagdad et Athènes, contre une tempête effrénée ; à Rome, enfin, contre quelques formalités administratives et bureaucratiques.

Il serait vain, sans doute, d'espérer que les hommes arriveront bientôt à triompher de toutes les chinoiseries paperassières, formalistes et vaines qui sévissent sur le monde entier. Les aviateurs, comme tous les voyageurs, devront toujours compter avec le « rondecuirisme » international, qui ne perdra jamais ses droits. Mais les hommes vont certainement trouver le moyen de dominer avec sûreté, avec sécurité les éléments déchaînés. L'ouragan, bientôt, sera vaincu par la machine. Je ne dis pas que cette victoire de l'ingéniosité, de l'invention et du travail humains assurera le bonheur parfait de l'humanité. Elle ne changera même rien, sans doute, aux conditions quotidiennes et terre à terre de la vie. Tout de même, elle comptera.

L'homme, ce roseau pensant, pourra braver les vents furieux qui brisent les chênes et font trembler les océans. Cela grâce à quelques cylindres, à quelques pistons. Cela grâce à un assemblage mécanique qui paraîtra d'une simplicité enfantine.

On ira, dans la journée, à New-York comme on va à Londres. On passera le *week-end* à Hanoï, à Saïgon, à Tananarive. L'air, l'espace, le ciel — surfaces portantes parfaitement sûres — seront au-dessus des continents et des mers un « plancher des vaches » immatériel, plus solide, plus robuste que nos routes nationales et nos voies ferrées.

L'aviation s'achemine — nul n'a le droit d'en douter — vers des progrès incroyables, fantastiques et rapides. L'aviation, qui a déjà fait tant de prodiges, prépare de nouveaux triomphes.

L'humanité, malheureusement, n'a pas progressé comme l'aviation. Elle a découvert la télégraphie sans fil, cette sorcellerie, ce mystère, cette incroyable, cette impossible réalité ! Elle n'a pas su découvrir encore le secret de la sagesse, ni celui de la justice. Des peuples se menacent. Des conflits s'aggravent. La misère, la maladie minent les races. La radio répand parfois des discours de discorde. Les avions effectuent des manœuvres guerrières. Les uns jetteront des bombes. D'autres répandront sur les villes endormies des nappes de gaz.

La folie humaine reste, elle aussi, un prodige.

MOT DE LA FIN

Dans les couloirs de la Chambre française, un profane s'adresse à un député :

— Le bureau des objets trouvés ?

— Dans la salle des pas perdus.

Dernière heure

Plus de gouvernement responsable en Chine

Londres, 27 janvier.

On mande de Changhaï au *Times* :

Du fait que plusieurs ministres du gouvernement national ont donné leur démission, et que de nombreux fonctionnaires sont absents, il n'y a pas de véritable gouvernement en Chine. Les chefs militaires vont maintenant dépendre d'une autorité affaiblie, et sont susceptibles de prendre des mesures pouvant avoir des conséquences désastreuses. Le Japon a, dans une certaine mesure, le droit pour lui, mais un recours à la force dans la situation actuelle, alors qu'il n'y a pas de gouvernement responsable en Chine, et que des intérêts étrangers très importants sont en cause, serait une maladresse politique.

L'activité des nationalistes allemands

Berlin, 27 janvier.

D'après le journal *Sozialistische Arbeiter Zeitung,* le bureau central des organisations républicaines berlinoises a signalé au ministère de la Reichswehr que des formations de l'association patriotique « Casque d'acier » et des « Sections d'assaut » du parti nationaliste-social, soit de 2000 à 3000 hommes environ, ont procédé les dimanches 10 et 17 janvier dernier à des exercices militaires sur le terrain de manœuvre de Dœberitz, près de Berlin.

Le bureau central des organisations républicaines déclare qu'il faut admettre que le commandant du terrain de manœuvre de Dœberitz était au courant de ces faits, qui sont considérés, par le journal socialiste, comme un signe alarmant pour la classe ouvrière.

Le départ des jésuites d'Espagne

Saint-Sébastien, 27 janvier.

On mande de Loyola que la maison centrale de la compagnie de Jésus est fermée depuis dimanche.

Une foule nombreuse venue de toute la région visite constamment la basilique et manifeste son attachement aux jésuites. Les religieux ont déjà préparé leurs bagages et sont prêts à partir dès que leurs supérieurs leur en auront donné l'ordre.

Tous les Pères qui résidaient à Loyola se rendront à Tournai, en Belgique. Le recteur est déjà parti pour cette ville.

Cité du Vatican, 27 janvier.

De toutes les parties du monde, parviennent au Vatican de nombreux télégrammes à l'occasion de la dissolution de la Compagnie de Jésus en Espagne. Ces messages disent au Souverain Pontife la grande part que prennent les fidèles à la douleur du Pape.

Le problème de l'université fasciste

Rome, 27 janvier.

Le directoire national du parti fasciste, convoqué pour le 1er février, s'occupera de la réforme universitaire qui tend à renforcer le contrôle fasciste sur les étudiants tant en matière politique qu'en matière de discipline universitaire.

Ces nouvelles dispositions marqueront une étape nouvelle.

L'étape précédente avait été le serment des professeurs.

« Il faut, dit à ce propos la *Tribuna,* assurer à la culture le caractère fasciste qui, dit-on, manque à l'Université. Le premier effort a porté sur le corps professoral, le prochain effort doit porter sur les étudiants, qui sont l'avenir. Nous devons créer un type intégral de vie fasciste étudiante. L'atmosphère qui en résultera sera, toutes choses égales d'ailleurs, comparable à celle des collèges anglais qui forment un type d'homme spécifiquement britannique. »

La révolution de San-Salvador

New-York, 27 janvier.

On mande que le gouvernement de San-Salvador a refusé l'offre que le chargé d'affaires anglais lui a faite de faire débarquer des fusiliers marins pour assurer la protection des intérêts et de la navigation britanniques. Le chargé d'affaires a, en conséquence, retiré son offre.

Le sous-marin anglais disparu

Londres, 27 janvier.

(*Havas.*) — L'Amirauté annonce à minuit 40 qu'on a aperçu, à environ 30 mètres de profondeur, sur un banc de sable, quelque chose qu'on croit être le sous-marin disparu (voir *Faits divers*). Des équipes de secours et des scaphandriers ont été envoyés d'urgence sur les lieux.

Ultérieurement à la publication de ce communiqué, on indiquait que les recherches étaient circonscrites à l'ouest de Portland. Les contre-torpilleurs qui étaient sur les lieux ont été rejoints par un cinquième. Le navire du dépôt des sous-marins *Adamante,* spécialement équipé pour les recherches, est également parti pour les lieux.

Le *M* 2 avait à bord un petit avion et son pilote. Les premières craintes concernant le sous-marin furent éprouvées du fait qu'on lui avait envoyé plusieurs messages sans fil auxquels il ne répondit pas.

Londres, 27 janvier.

(*Havas.*) — Ce matin, on est encore sans nouvelles du sous-marin *M* 2. Toute la nuit, les contre-torpilleurs ont exploré la mer à l'aide de leurs projecteurs, dans un rayon assez étendu autour de l'emplacement présumé où le sous-marin a plongé pour la dernière fois. On continue à espérer que les membres de l'équipage du *M* 2 pourront être retrouvés sains et saufs. L'équipage, au moment de la disparition du sous-marin, comprenait le commandant, quatre lieutenants, un sous-officier et cinquante matelots.

Le protectionnisme en France

Paris, 27 janvier.

Le *Journal officiel* annonce que les contingents d'importation des lampes et valves de T. S. F. accordés pour le premier trimestre 1932 sont épuisés pour tous les pays, sauf pour l'Angleterre et les Pays-Bas. Les importations totales de télégraphie et de téléphonie sans fil sont suspendues jusqu'à nouvel ordre pour les Etats-Unis ; jusqu'au 1er avril pour les pays d'Europe.

Perquisition à Mulhouse

Mulhouse, 27 janvier.

(*Havas.*) — La police zuricoise a arrêté, il y a quelques jours, un cambrioleur international nommé Kœtzer. On avait trouvé sur lui des lettres adressées à une femme habitant Mulhouse. Une perquisition au domicile de cette femme a amené la saisie de nombreux revolvers, d'un casse-tête et d'autres armes ainsi que d'une somme de 80,000 francs suisses.

Pour sauver la Bibliothèque vaticane

Rome, 27 janvier.

De nouvelles lézardes ont été découvertes dans les locaux de la Bibliothèque vaticane, notamment dans ceux qui contiennent les nouveaux catalogues, où la rupture des repères a causé une assez vive alarme. Ces locaux ont été abandonnés et étayés. Les catalogues ont été déplacés.

Les plus grandes précautions ont été prises pour empêcher de nouveaux dommages.

Les lézardes constatées samedi dans certains locaux attenant à la Bibliothèque vaticane se sont encore accentées. De nouveaux témoins de verre avaient été apposés ; ils se sont rompus à leur tour. Une des fissures se dessine sur le mur supérieur de la galerie lapidaire. Quatre fenêtres sont menacées.

Pourtant, grâce aux mesures de précaution qui ont été prises aussitôt, il n'y aucun danger immédiat.

Les grandes villes d'Italie

Rome, 27 janvier.

La population des plus grandes villes d'Italie était la suivante au 31 décembre 1931 : Rome, 1,019,248 ; Milan, 995,489 ; Naples, 846,005 ; Gênes, 610,169 ; Palerme, 391,937 ; Florence, 317,907, etc.

SUISSE

La crise horlogère

La Chaux-de-Fonds, 27 janvier.

La commission ayant pleins pouvoirs, nommée par la Société suisse des fabricants de boîtes d'or, l'Association des bijoutiers de la Chaux-de-Fonds, l'Association genevoise des fabricants de bijouterie et horlogerie et de boîtes de montres, s'est réunie à Neuchâtel le 26 janvier et a décidé de grouper en une fédération suisse des fabricants de boîtes d'or (F. B.) les trois associations susnommées. La fédération représentant de l'industrie de la boîte d'or en Suisse interviendra immédiatement auprès des pouvoirs publics cantonaux et fédéraux, auprès des fabricants d'horlogerie et auprès de la Superholding, pour prendre toutes mesures que comporte la situation.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

27 janvier

BAROMÈTRE

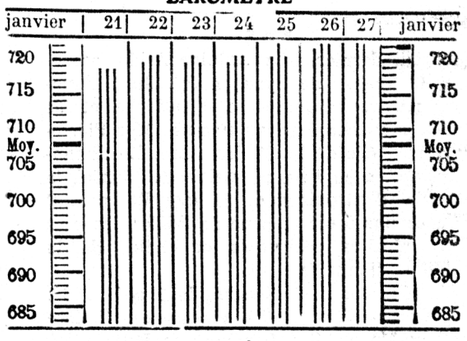

THERMOMÈTRE C.

janvier	21	22	23	24	25	26	27	janvier
7 h. m.	—4	2	0	0	—3	—3	—3	7 h. m.
11 h. m.	0	3	3	1	—2	—2	—2	11 h. m.
7 h. soir	1	2	1	—1	—2	—2		7 h. soir

De mémoire d'homme, on n'a jamais vu le baromètre aussi haut qu'aujourd'hui mercredi. Il dépasse de 2 millimètres ce que nous pouvons noter dans le tableau ci-dessus ; nous devrions inscrire 724.

CHANGES A VUE

Le 27 janvier, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 07	20 27
Londres (1 livre sterling)	17 50	18 —
Allemagne (100 marcs or)	120 —	121 —
Italie (100 lires)	25 40	25 90
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	15 05	15 25
New-York (1 dollar)	5 10	5 14
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 20	71 70
Madrid (100 pesetas)	42 —	43 —
Amsterdam (100 florins)	205 75	206 75
Bupadest (100 pengö)	— —	— —

Pour soutenir l'organisme et tonifier les nerfs, prenez l'Elchina.
Flacon ou boîte originaux fr. 3.75, doubles fr. 6.25 dans les

AUX PAYS DU LEVANT

La division chez les Grecs schismatiques. — Les élections syriennes. — Le nouveau patriarche maronite.

Jérusalem, 18 janvier.

Comme d'habitude, les Grecs orthodoxes (schismatiques) de Palestine, qui suivent encore le calendrier julien, ont célébré la fête de Noël treize jours après nous.

Mais, cette fois, leurs cérémonies dans la basilique de la Crèche ont perdu beaucoup de leur grandeur traditionelle. Le peuple a boycotté en masse les services religieux de Bethléem en signe de protestation contre les évêques du Saint-Synode.

Cette grève a été décidée à la suite de la tournure prise ces jours-ci par la crise du patriarcat grec de Jérusalem.

La liste des candidats, préparée par les membres du haut clergé orthodoxe, qui sont tous d'origine hellénique, a été approuvée par le gouvernement. De la sorte, les revendications des autochtones, qui veulent un patriarche arabe, n'ont plus de chance de succès. C'est pourquoi les chefs du mouvement anti-grec viennent d'intensifier leur campagne contre le Saint-Synode. Ils méditent même d'intenter un procès à la puissance mandataire si, forts de l'appui des Anglais, les évêques élisent réellement un patriarche grec.

En attendant, pour se faire une idée de l'irritation des orthodoxes arabes, il suffit de lire ces quelques lignes d'un manifeste publié ces jours-ci à Jérusalem et signé par un des chefs arabes : « Nous devons mobiliser tous les Arabes qui ont notre sang dans leurs veines. Invoquons à notre aide le ciel et la terre et, si cela ne suffit pas, adressons-nous à nos frères musulmans pour qu'ils nous permettent, comme ils le font déjà pour les juifs, de nous rendre chaque dimanche au Mur des lamentations pour pleurer et prier. Résistons au clergé grec qui veut nous rendre esclaves. Défendons notre existence et nos libertés. Boycottons le patriarche grec. Votons pour un patriarche arabe ! Demandons au gouvernement d'accueillir nos revendications ».

* * *

Les élections syriennes ont été un triomphe des modérés. Même si les élections de Damas et de Hama, qui ont dû être renvoyées à la suite des sanglants incidents du mois dernier, sont favorables aux nationalistes, ceux-ci ne pourront occuper dans la nouvelle Chambre qu'un quart des sièges. De la sorte, il y aura dans le parlement une majorité très homogène pour appuyer une politique d'entente et de collaboration avec la France.

C'est donc le désaveu et la condamnation définitive de la violence où les meneurs des partis extrémistes auraient voulu engager le peuple syrien. Le manifeste de Soubhi bey Bérékat, chef des modérés, tire la moralité de ce scrutin : « Tous les Syriens, dit-il, sont également patriotes et aspirent également à leur indépendance. Ils ne sont en désaccord que sur les moyens d'y parvenir. L'expérience nationaliste, qui n'a abouti, en cinq ans, par des procédés de boycottage et de sabotage, à aucun résultat positif, a fait complètement faillite. A cette politique d'aventures, la nouvelle majorité issue des élections syriennes va substituer une politique d'entente et de réalisations. »

Les modérés syriens sont le parti de la sagesse et du vrai patriotisme. Il faut donc souhaiter qu'ils se consolident pour empêcher toute possibilité de retour des extrémistes au pouvoir.

* * *

Vendredi dernier, Mgr Antoine Arida, archevêque de Tripoli de Syrie, a été élu à l'unanimité patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient, succédant au regretté Mgr Pierre-Elie Hoyek, décédé le 24 décembre. Le dimanche suivant, a eu lieu, au palais de Bkerké, la cérémonie d'intronisation, à laquelle prirent part, avec une foule énorme de fidèles, les plus hautes autorités religieuses et civiles de la République libanaise.

Mgr Arida est né à Bcharré le 2 août 1863. Après avoir fréquenté les classes du Collège Saint-Jean-Maron, il fut envoyé en France, où il termina ses études à Paris, au Séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre le 28 septembre 1890, il fut nommé secrétaire patriarcal l'année suivante. Chorévêque le 8 mars 1903 et évêque en 1905, il fut élu archevêque de Tripoli le 17 juin 1908.

Le nouveau patriarche maronite s'est particulièrement imposé au respect de tous par un attachement rigoureux aux principes de l'Eglise romaine et par une inépuisable générosité. Durant la guerre, il s'est littéralement ruiné pour secourir les miséreux, au point qu'il en vint à vendre sa croix pastorale pour soulager ceux qui souffraient de la famine. On estimait à plus de 100,000 francs en or les revenus de son siège en 1914. En 1918, au lendemain des hostilités, il restait au prélat, non pas seulement aucun sou vaillant, mais d'énormes dettes.

En tant que patriote, c'est incontestablement lui qui a apporté le plus d'ardeur à servir son pays. Saisissant toute la gravité de la menace de l'émigration, il n'eut, depuis plus de dix ans, qu'une seule préoccupation : retenir, en les employant sur place, les jeunes gens qui s'en allaient et procurer ainsi le relèvement économique du Liban.

De la sorte, il a été amené à concevoir et à réaliser les formidables entreprises de la Kadisha et des Ciments de Chekka. Dans la première, grâce à son activité et à la confiance qu'il inspire à toutes les communautés du Liban-Nord, un capital de 275,000 livres d'or a été engagé par des Libanais.

En travaillant à arrêter l'émigration, Mgr Arida tendait également à rappeler au pays les émigrés dispersés à travers le monde.

Mais il restait, par-dessus tout, prêtre. Un de ses plus intimes collaborateurs qui l'a aidé à réaliser tous ses vastes projets, a fait à *L'Orient* de Beyrouth les déclarations que voici : « J'ai rarement rencontré un homme entre les mains de qui ait passé autant d'argent et qui ait plus que lui le mépris de l'argent. Pour ne citer que ce seul détail : tous les profits qu'il retire de nos affaires et les sommes considérable qu'il reçoit de ses parents installés en Amérique et en Australie, il les reverse aux institutions religieuses des Maronites. J'estime à plus de deux millions de francs les dons qu'il a fait ainsi ces dernières années seulement. »

Mgr Arida est déjà commandeur de la Légion d'honneur.

Dr M.

Jérusalem, 26 janvier.

La Haute-Cour a prononcé la non-validité du présent statut du Saint-Synode grec et a décidé que, en conséquence, un patriarche grec ne pourra être élu jeudi comme successeur de feu Mgr Damianos.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Un préfet apostolique suisse en Chine

Par lettre datée du 11 janvier, le Saint-Siège a nommé le missionnaire suisse M. Eugène Imhof, supérieur des missions de Heilungkiang (Chine), préfet apostolique, en reconnaissance de son dévouement envers les malades, les blessés et les pauvres, ainsi que pour l'édification de la mission.

Le nouveau préfet apostolique est membre de la Société suisse des missions de Bethléem, à Immensée (Schwytz). Il est originaire de Freienwil (Argovie) et a passé sa jeunesse à Wettingen, où il fréquenta l'école primaire. Il fit ensuite ses études aux collègues d'Einsiedeln et de Schwytz et se rendit à Rome.

Depuis 1924, M. Imhof est au service de la mission chinoise. Le général Ma le nomma président de la Croix-Rouge et, depuis l'entrée des Japonais à Tsitsikar, le gouvernement japonais s'est montré très aimable envers M. Imhof.

Le nouveau préfet apostolique est né le 9 février 1899. Il est par conséquent très probablement le plus jeune préfet apostolique.

LE „DO X 3"

Le nouveau Dornier géant *Do X 3*, comme le *Do X 2*, qui a été construit dans les chantiers d'Altenrhein pour le compte d'une Société italienne de transports aériens, est maintenant terminé et prêt à prendre son vol. Les vols d'essais ont déjà commencé sous la direction du chef-pilote Wagner.

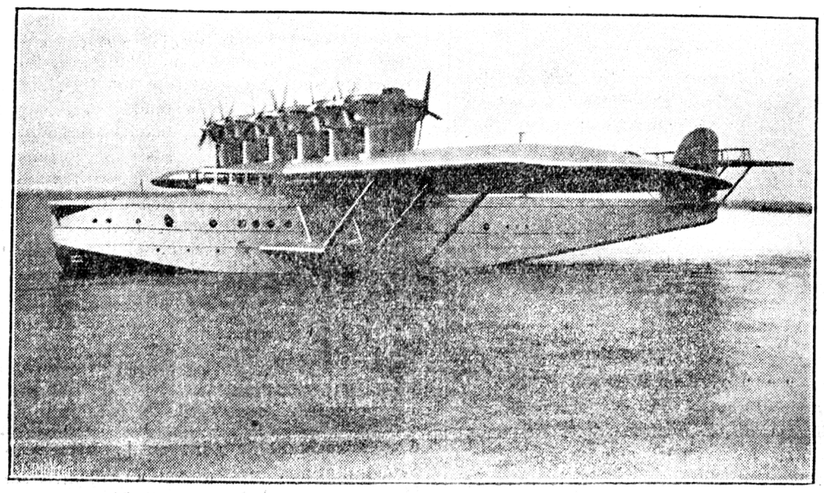

LE « DO X 3 ». VUE D'ENSEMBLE.

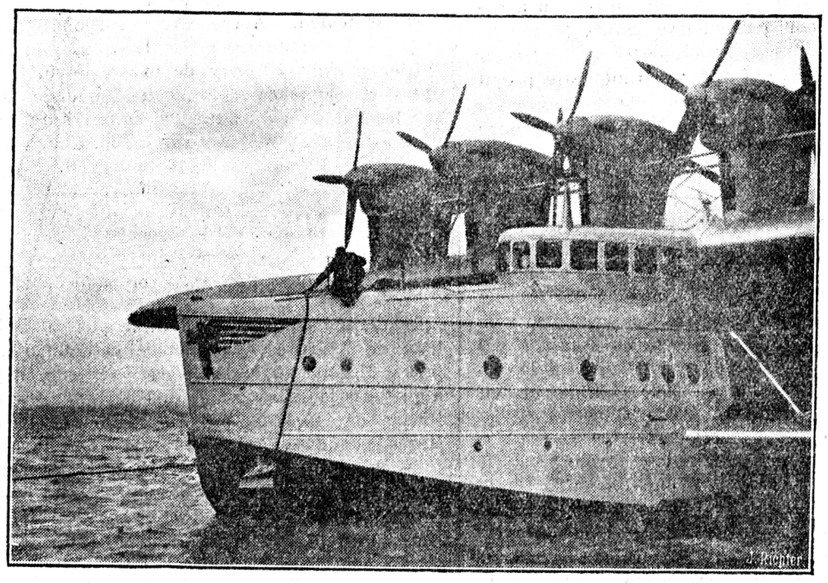

DÉTAIL DE L'AVANT DE L'APPAREIL.

AVIATION

La liaison rapide Indochine-France

Les aviateurs français Codos et Robida ont réussi magnifiquement dans leur tentative de liaison rapide Indochine-France.

Ils sont en effet arrivés au Bourget (près Paris) dimanche matin, vers 4 heures.

Le voyage de retour a duré exactement trois jours, cinq heures et quarante minutes ; le record pour ce parcours était détenu depuis plus de deux ans par Costes et Bellonte avec quatre jours et douze heures (lors de leur retour de Chine).

Les aviateurs Codos et Robida — nous l'avons dit — avaient l'intention de revenir d'Hanoï à Paris en battant ce record.

La distance d'Hanoï à Paris, par Calcutta, Karachi, Bassora, Alep, Athènes, Rome et Marignane-Marseille est de 11,000 kilomètres environ, avec les secteurs suivants : Hanoï-Calcutta, 1860 km. ; Calcutta-Karachi, 2260 km. ; Karachi-Bassora, 2095 km. ; Bassora-Athènes, 2455 km. ; Athènes-Paris, 2330 km.

Rappelons que les aviateurs quittèrent Hanoï jeudi dernier à 6 h. 40 (heure locale), soit mercredi dernier à 23 h. 40 (heure de Paris, soit une heure de retard sur l'Europe centrale). Ils passèrent successivement à Calcutta jeudi à 16 h. 45 (heure locale), en repartirent à 20 heures jeudi, atterrirent à Karachi vendredi à 2 h. 35 (heure de Paris), en repartirent vendredi à 5 h. 45 (heure de Paris), atterrirent à Bassora vendredi à 19 heures (heure de Paris), puis à Athènes samedi à midi 20.

Ils avaient parcouru les 8670 kilomètres d'Hanoï à Athènes à la vitesse moyenne horaire de 171 kilomètres, volant de jour et de nuit et s'arrêtant juste 7 heures et demie pour le ravitaillement en essence et en huile et pour remplir les formalités d'usage.

« Nous aurions pu mieux faire, a dit Codos, mais, entre Bagdad et Athènes, nous avons dû lutter durant 14 heures contre un temps épouvantable qui nous fit perdre un temps précieux. A Athènes même nous avons décidé de ne pas décoller avec la pleine charge : c'est pourquoi nous avons fait une escale supplémentaire à Rome, où le contrôle de nos papiers nous fit encore perdre du temps. »

Malgré ce mauvais temps et cette escale supplémentaire, Codos et Robida sont arrivés dimanche matin, vers 4 h. (heure de Paris), au Bourget.

* * *

Paul Codos, originaire d'Iviers (Aisne), débuta dans l'aviation durant la guerre. Engagé volontaire le 8 septembre 1914, il fit campagne dans l'artillerie jusqu'en 1917 et, en janvier 1918, il obtint son brevet de pilote.

Après la guerre, il devint pilote sur la ligne Bordeaux-Toulouse-Montpellier. Au cours d'un voyage sur la ligne Alger-Biskra-Touggourt, il fut grièvement blessé : cuisse brisée, mâchoire fracturée. Après sept mois d'hôpital, il put reprendre du service ; il assura le service Paris-Londres à l'Air-Union, s'affirmant comme un grand spécialiste du vol de nuit.

Avec une parfaite régularité, il assura son service difficile durant de longues années, affirmant une grande maîtrise, totalisant cinq mille heures de vol.

En décembre 1929, Costes le choisit comme coéquipier et tous deux portèrent à 8026 kilomètres le record de distance en circuit fermé, les 15, 16 et 17 décembre, entre Istres, Avignon, Nîmes et Narbonne.

Les 17 et 18 janvier 1930, cet équipage battait trois records du monde avec charge de 500 kilos : distance, 4250 km. ; durée, 23 h. 22 m. 49 sec. ; vitesse sur 2000 km. à la moyenne de 216 km.

Le 11 septembre dernier, Codos et Robida tentèrent sans succès le record de distance en ligne droite : ils durent atterrir en Allemagne.

Robida, après d'excellentes études au lycée Louis-le-Grand, à Paris, fut nommé ingénieur des constructions aéronautiques, puis obtint ses brevets de pilote et de navigateur.

Codos le choisit pour tenter, en septembre dernier, le record du monde : depuis, il a travaillé avec soin à la préparation de ce voyage Paris-Hanoï-Paris.

Rappelons enfin que le matériel employé pour ce raid était un Bréguet « tout acier », moteur Hispano-Suiza 650 CV.

Défense de survoler le Gothard

Le Conseil fédéral a interdit le survol de la région fortifiée du Saint-Gothard. Cette interdiction ne s'applique pas aux vols organisés par les autorités compétentes fédérales, ni aux vols militaires de l'armée suisse.

La zone interdite est ainsi délimitée : Wassen, Dammastock, extrémité sud du glacier du Rhône, Pizzo Rotondo, Villa, cours du Tessin jusqu'à Quinto, Sedrun, Wassen.

Les dispositions pénales de l'arrêté du Conseil fédéral du 27 janvier 1920 concernant la réglementation de la circulation aérienne en Suisse sont applicables à toute infraction à ces prescriptions.

ARMÉE SUISSE

Pas de service étranger

Conformément à l'article 94, paragraphe 1 du code pénal militaire, les Suisses qui font du service militaire à l'étranger sans autorisation du Conseil fédéral sont punissables. Le Conseil fédéral s'est occupé hier mardi de diverses requêtes tendant à faire du service à l'étranger et a décidé, en principe, de ne pas accorder d'autorisation pour entrer dans les légions étrangères.

Calendrier

Jeudi 28 janvier

Saint JULIEN, évêque

Saint Julien, évêque en Espagne, donnait ses revenus aux pauvres et vivait, comme les apôtres, du travail de ses mains. († 1208.)

UN NOUVEAU LIVRE
de *Serge Barrault*
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face
Prix : **2 fr. 40.**
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
FRIBOURG
120, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

FIDES
UNION FIDUCIAIRE, LAUSANNE
Place St-François 12bis, tél. 31.141-31.142
ZURICH — BÂLE — SCHAFFHOUSE
REVISIONS — EXPERTISES
CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS
IMPÔTS 865 L

19 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

L'ÉNIGME DE LA VALISE ROUGE

Par H.-J. MAGOG

A la réflexion, je supposai que l'alibi de Sargasse, venu tout de suite à la connaissance des magistrats, l'avait fait écarter dès la première heure. Il en aurait été différemment s'ils avaient, comme moi, connu l'incident du billet.

Précisément, ce que je lus ensuite vint confirmer mes soupçons.

Le pointage des billets avait révélé qu'un des voyageurs du train de 6 heures était descendu à la Mescla.

Le conducteur du train se rappelait nettement avoir reçu le billet d'un homme en blouse qui, avant que le convoi repartît, s'était dirigé vers l'escalier menant à la route.

Or, on signalait également, le mardi, de grand matin, donc quelques heures après le crime, le passage, à la Tinée, d'un homme en blouse qui s'était arrêté dans une auberge. Le signalement qu'on en donnait était assez précis : assez forte corpulence, barbe très fournie et tignasse rousse ; on avait surtout remarqué à ses pieds des bottines fines, faisant contraste avec son costume grossier et rapiécé et son vieux chapeau de feutre poussiéreux et délavé.

Son aspect était celui d'un paysan ; il s'était d'ailleurs exprimé en provençal, avec un accent piémontais des plus prononcés. Il avait déclaré venir de Saint-Sauveur ; mais il pouvait tout aussi bien arriver de la direction de la Mescla, les deux routes étant reliées par un pont au confluent du Var et de la Tinée.

A partir de ce moment, on perdait sa trace. Pas plus sur la route de Nice que sur celle du Puget-Théniers personne ne l'avait vu. Il était cependant parti dans la première direction. A Saint-Sauveur, nul ne l'avait vu passer et, des voyageurs qui avaient pris ce matin-là le tramway de la Vésubie, aucun ne répondait à son signalement.

Cette mystérieuse disparition justifiait bien des soupçons. S'il y avait identité entre cet individu et l'homme descendu à la Mescla la veille au soir — et tout semblait le prouver —, on était en droit de se demander ce qu'il avait fait toute la nuit dans le voisinage du tunnel. Ce seul fait constituait une terrible charge et les magistrats pressentaient si bien en lui l'assassin de M. Montparnaud qu'ils le faisaient activement rechercher dans toute la montagne.

Pour moi, le doute n'était point possible ; la remarque concernant les bottines fines avait suffi à m'éclairer.

Si l'obscurité et, probablement aussi, son indifférence, n'avaient empêché le chef de train de prendre un signalement complet du voyageur descendu à la Mescla, il n'y aurait eu, entre ce signalement et celui fourni par le cafetier de la Tinée, qu'une seule discordance, mais capitale : l'homme de la Mescla devait porter de gros souliers, les chaussures cloutées et usées, qu'il allait échanger contre celles toutes neuves de sa victime.

C'était évidemment non seulement pour prendre la fuite, mais aussi pour aller achever son œuvre, sous le tunnel, que l'homme était descendu avec tant de tranquillité. La nuit avait été employée par lui à tenter de faire disparaître le cadavre, puis à le reporter sous le tunnel. Ainsi s'expliquait son passage à la Tinée le matin et non aussitôt après le départ du train.

Mais était-il le complice de Sargasse ? Cela non plus ne pouvait, à mes yeux, faire de doute. A ce point de vue, le billet pris par le voiturier était suffisamment révélateur. Les deux compères s'étaient partagé la besogne : Sargasse avait donné les renseignements et s'était chargé de piller la malle ; son associé, monté quelque part avant le Villars — avec un billet pour Colomars ou Nice, afin de donner le change —, avait dû se glisser en première et se tapir sous une banquette, attendant sa victime. Ou bien encore, c'était plus vraisemblable, il s'était à l'avance préoccupé de pouvoir ouvrir la porte des premières ; une tige de fer pouvait remplacer la poignée absente. Rien de plus simple alors que de profiter d'un tunnel pour se glisser dans le compartiment de M. Montparnaud.

Quel que fût le moyen employé, il avait réussi ; donc, ce moyen existait et je ne devais me préoccuper que du résultat.

Tandis que, à l'abri du journal déployé, je réfléchissais au moyen de profiter de mon avantage et de démasquer les criminels avant que la police y fût parvenue, quelques mots prononcés par mes voisins attirèrent mon attention.

Comme le journal était dans toutes les mains, le nom de M. Montparnaud était sur toutes les lèvres. D'un bout à l'autre de la voiture, on ne parlait que de cela.

Dans le coin opposé à celui que nous occupions, quatre montagnards, assis en face à face sur les deux banquettes, causaient avec animation, les mains sur les genoux et les bustes tellement penchés en avant que leurs visages se frôlaient presque.

Naturellement, ils parlaient patois ; mais cette circonstance n'était point pour embarrasser le Niçois que je suis.

— « Laï viséo, te dio ! » criait énergiquement l'un d'eux. Je te dis que je l'ai vu !

L'homme continua, entremêlant son discours de bribes de français parce que de répéter les mêmes choses dans les deux idiomes donnait plus de force à ses affirmations.

— « Ero aqui... » Il était là... contre la porte... après la sortie du tunnel !... Il était entré doucement, mais je me suis retourné... Je l'ai vu. Il est descendu à la Mescla... C'est celui-là qui a fait le coup !

— Vous l'avez vu ! criai-je.

Je n'avais pu retenir cette exclamation, qui était une imprudence, car les mines des paysans devinrent aussitôt méfiantes.

— J'ai vu un homme, répondit évasivement celui qui avait parlé.

— Qui sortait des premières ? fis-je d'un ton pressant.

— Peut-être bien.

— Après le tunnel... et il n'était pas dans le wagon avant ?

— Je ne m'en suis pas avisé...

— Comment était-il ? Est-ce que vous avez vu sa figure ?

Le paysan secoua la tête.

— Je ne le connais pas, répondit-il.

Et il se détourna, fermement décidé à ne plus parler. Je n'avais plus rien à en tirer. Il était inutile d'insister. D'ailleurs, ce témoignage me suffisait. S'il m'était resté quelques doutes, il les aurait dissipés.

Je me résignai à me rasseoir à ma place et regardai Dolcepiano. Je vis qu'il avait imité mon manège et écouté la conversation à l'abri de son journal. Mais, moins maladroit que moi, il s'était gardé d'intervenir, se contentant de n'en pas perdre un mot.

Mais je croyais avoir le droit de m'énorgueillir quand même de ce que le hasard m'avait appris.

— La vérité se dessine, murmurai-je, en lui touchant le genou.

— Je le crois, me répondit-il.

— Il y avait un complice.

— C'est mon avis, dit flegmatiquement l'Italien.

— Mais Sargasse est de l'affaire.

— Incontestablement.

— Donc, il faut le surveiller.

— Comment comptez-vous vous y prendre ? demanda Dolcepiano.

— Je ne sais pas trop, avouai-je. J'ai grande envie d'aller faire un tour à Saint-Pierre. Je crois qu'on pourrait y trouver quelque chose.

Mon compagnon réfléchit quelques instants et finit par répondre.

— Comme vous voudrez.

— Alors, dis-je, vous me conduirez à Saint-Pierre en auto.

— Soit ! mais à une condition ; je n'approcherai pas de la demeure des Sargasse, et vous entrerez seul.

(A suivre.)

Automobilisme

Après le rallye de Monte-Carlo

Dans le rallye de Monte-Carlo, tous les types de voitures étaient représentés, depuis la voiture économique et utilitaire, jusqu'à la puissante voiture de luxe, tous traités avec la même précision d'usinage et avec le même succès quant aux difficultés de mise au point qu'il est nécessaire de vaincre pour avoir une voiture qui tend à la perfection.

Au point de vue conducteur, le grand nombre des arrivants, malgré la longueur de parcours, l'obligation de rouler de jour et de nuit pour maintenir la moyenne imposée et les obstacles qu'il a fallu franchir, malgré les intempéries, est le meilleur témoignage de la valeur de ceux qui figurent au palmarès, conducteurs de classe et automobilistes aguerris.

La voiture qui a triomphé en première catégorie est, comme on sait, une Hotchkiss ; c'est là une maison restée fidèle à un programme de construction qui lui a permis une belle ascension. Les châssis sortant des usines, sans cesse améliorés, sont tenus à la hauteur des progrès réalisés dans la construction.

Mais la victoire de M. Vasselle, sur sa 6 cylindres, 3 litres, Hotchkiss, est doublement probante. Comme d'autres concurrents, cette voiture a obtenu le maximum de points pour la moyenne accomplie, justifiant sa réputation ; mais, en outre — et ce fut la surprise — cette Hotchkiss s'est révélée la plus souple en même temps que très rapide à l'accélération ; de ce fait, elle obtint 14 points 141, le maximum constaté au cours de la journée, la voiture la plus proche ayant totalisé 10 points 809.

Dans une épreuve de l'importance du rallye de Monte-Carlo, il importait de posséder un véhicule sûr, rapide, d'une tenue de route impeccable, au freinage efficace, lui permettant de franchir aisément les passages difficiles. Ces qualités ont été réalisées, sur la Hotchkiss, pour le freinage, grâce à l'emploi de freins à récupération automatique d'énergie, assurant un contact continu et un freinage progressif, puissant et sûr ; l'accélération a été améliorée par la diminution de poids inutile et par l'accroissement de puissance.

De la belle victoire des Peugeot *201* dans le même rallye, où ces voitures enlèvent les deux premières places de la catégorie des voitures légères, dont la cylindrée est inférieure à 1500 cm³, on peut tirer aussi d'intéressantes constatations.

Le fait qui frappe d'abord est que les deux Peugeot qui s'adjugent les premières places étaient parties l'une d'Athènes, l'autre d'Umea (Suède), les deux villes de départ les plus éloignées de Monte-Carlo. Elles triomphèrent avec une égale aisance, l'une des boues de la Macédoine, et l'autre du verglas des routes du nord.

D'autre part, n'est-il pas significatif que des voitures dont la cylindrée n'est que de 1132 cm³ triomphent dans une catégorie qui les oppose à des voitures de 1 litre ½ ?

Ce double succès de Peugeot constitue une preuve éloquente des qualités de ce véhicule économique, compris et conçu en faisant appel à la technique la plus sûre, en même temps que la plus rationnelle.

Notons en terminant que les Peugeot *201* du rallye de Monte-Carlo étaient munies de la suspension par roues-avant indépendantes. Ce dispositif a permis à une voiture légère d'affronter les routes les plus mauvaises, tout en tenant une vitesse moyenne appréciable. Le rallye de Monte-Carlo a donc montré la justesse de vues des ingénieurs de la *201*.

Malcolm Campbell en route pour la Floride

Le champion anglais Malcolm Campbell vient de décider de partir pour Dayton-Beach, en Floride, afin d'effectuer une nouvelle tentative en vue d'améliorer, si possible, le record de la plus grande vitesse, qu'il détient déjà avec 396 kilomètres de moyenne horaire.

La voiture qu'il pilotera, *L'Oiseau-Bleu,* est la même que celle qui lui servit dans son heureux essai. Elle a été revisée, légèrement modifiée dans ses grandes lignes et dotée d'un moteur nouveau, dont on a augmenté la puissance et l'efficacité.

Les intentions du champion anglais sont de dépasser la vitesse moyenne horaire de 400 kilomètres.

Un modèle tôt disparu

L'apparition de la voiture anglaise dénommée « Scarab », construite par une des maisons spécialisées dans la voiture légère, voiture propulsée par un moteur placé à l'arrière, attaquant directement les roues par l'intermédiaire d'arbres transversaux, avait étonné les techniciens. On apprend, aujourd'hui, que la fabrication en est momentanément arrêtée.

Pour la langue française

On ne dit pas : « Cette expression est usitée par les Anglais », mais « usitée chez les Anglais », ou « en usage chez les Anglais ». On ne peut pas dire *usité par* puisque le verbe *usiter* n'existe pas et qu'il n'y a donc pas de participe passé du verbe *usiter*. *Usité* est un adjectif.

FRIBOURG

La conférence de Mgr Besson sur « la fin du monde »

Il y avait foule, hier soir mardi, à la grande salle du Capitole, pour entendre Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, developper la conférence annoncée sur « la fin du monde ».

Lorsque, a dit l'éminent conférencier, des événements extraordinaires viennent affliger l'humanité, guerres, épidémies, famines, etc., la pensée de la fin du monde hante les esprits. C'est le cas, par exemple, à l'époque si tourmentée où nous vivons. La conférence a eu pour objet de rappeler, d'une part, que la croyance à la fin prochaine du monde a toujours préoccupé certains esprits, et, d'autre part, que cette croyance ne repose sur aucune donnée très sérieuse.

Les livres du Nouveau Testament, a exposé Mgr Besson, renferment des enseignements très précis sur les points essentiels de la doctrine de l'au-delà ; mais ils laissent flotter d'impénétrables mystères sur les détails. En examinant avec soin les divers textes et en les comparant les uns aux autres, on arrive à cette conclusion que le Sauveur n'a pas voulu nous dire quand viendrait la fin du monde, ni même quand viendrait notre propre mort. Pour chacun de nous, la mort est bien une fin, et comme la vie présente est courte, cette fin est proche. Pour l'ensemble de la chrétienté, la fin terrestre sera la destruction du monde ; nul ne sait quand elle aura lieu. Il faut donc se mettre en garde contre les explications des passages bibliques qui, en faisant croire à la proximité de la catastrophe finale, n'auraient d'autre effet que d'affoler les esprits.

Au XVI^me^ siècle, on a créé une légende, qui ne se base sur aucun fait, et d'après laquelle, trompés par un clergé cupide et superstitieux, les gens auraient cru avec terreur que l'an mil marquait la fin des temps. Les documents contemporains de cette date prouvent qu'il n'en fut rien. Tout le long des siècles, des hommes, parfois d'ailleurs remarquables, ont cru que la dernière heure du monde allait sonner. L'événement a montré qu'ils étaient dans l'illusion, et nous n'avons nous aussi qu'à nous tenir tranquilles.

Ce qui est vrai, c'est que nous ne devons pas être de ceux qui profitent de la crise présente pour exaspérer les imaginations surexcitées ; nous devons demeurer calmes et vaillants, pour donner du courage à ceux qui en ont besoin ; nous devons rester optimistes, parce que nous croyons à la Providence et que la Providence, même quand elle permet l'épreuve, n'abandonne jamais les siens. Au lieu de se perdre en rêveries et en hypothèses, au lieu de gémir sous prétexte que plus rien ne va, le chrétien doit accomplir avec persévérance la mission que Dieu lui a confiée, et dont Dieu peut, d'une minute à l'autre, lui demander compte.

Suivant le beau mot de saint Jérôme, vivons comme si à chaque instant nous allions mourir, mais travaillons comme si à chaque instant nous étions sûrs de vivre toujours.

La conférence de Mgr Besson a été écoutée par l'auditoire nombreux et distingué de la salle du Capitole avec une attention soutenue et un intérêt croissant. Elle s'est terminée au milieu des applaudissements de tous ceux qu'avaient charmés la parole limpide et la doctrine sage et mesurée de l'auguste conférencier.

La chapelle du Saint-Rosaire dans l'église de Notre-Dame

Il a paru, dans les *Etrennes fribourgeoises,* une intéressante étude, due à la plume de M. le chanoine Rast, sur l'histoire de la chapelle du Saint-Rosaire de l'église de Notre-Dame. C'est tout un chapitre d'histoire locale qui est mis au jour et qui ajoute un nouveau fleuron au charme déjà si pénétrant de notre cité. On nous annonce un tirage à part de l'article des *Etrennes.* Ce tirage sera fait sur papier de luxe, comportant 32 pages de texte et 12 planches hors texte en simili-gravure.

De nombreuses personnes, à Fribourg, auront à cœur de se procurer un opuscule si joliment présenté et qui augmentera le plaisir qu'elles ont à visiter nos sanctuaires. La chapelle du Rosaire est une des plus antiques, puisqu'elle serait antérieure même à la construction de Saint-Nicolas. Sur son emplacement, la tradition rapporte qu'il existait une toute vieille chapelle où les ducs de Zæhringen venaient entendre la messe. Cette chapelle, comme l'église actuelle, était déjà dédiée à la Vierge : Notre-Dame de Fribourg.

La plaquette sera en vente à la Direction des œuvres diocésaines, 188, rue de l'ancienne préfecture, et aux librairies Saint-Paul et Meyer. Le prix de vente est un franc et le bénéfice sera versé à l'église Notre-Dame, pour payer une partie des frais de restauration de la chapelle.

R.-B. C.

Une demande du Conseil d'Etat au Conseil fédéral

A la suite de la mévente de notre bétail, causée par la concurrence du bétail étranger, le Conseil d'Etat a adressé, hier, la dépêche suivante au Conseil fédéral à Berne :

« Le marché du bétail de boucherie tenu lundi à Guin comptait deux cents pièces de bétail, dont le 50 % est resté invendu. Une baisse de 10 à 20 centimes par kilo de poids vif a été, en outre, constatée, malgré la présence de nombreux marchands.

« En présence de ces faits, qui révèlent l'état général du marché du bétail dans notre canton, essentiellement agricole, nous prions le Conseil fédéral de décréter la fermeture immédiate et complète des frontières au bétail de boucherie étranger.

« Au nom du Conseil d'Etat, de Fribourg :

« *Perrier, président.* »

Commencement d'incendie à Senèdes

On nous écrit :

Lundi, vers 10 h. ½, un commencement d'incendie s'est déclaré à la Tourbière de Senèdes, dans un immeuble appartenant à M. Amédée Sciboz, conseiller communal. D'après les renseignements que nous a donnés le propriétaire lui-même, sur les lieux, le feu aurait pris à l'écurie. Le feu semble avoir opéré très lentement. Après avoir carbonisé une poutre, il s'est transmis au foin. Une fissure pratiquée dans un banc de foin a permis aux flammes de gagner la masse générale des fourrages et d'autres poutres de la charpente.

Grâce à l'habileté et au sang-froid du propriétaire et de sa famille, le feu n'a pu s'étendre au reste du bâtiment entièrement remis à neuf ces années dernières. La population accourut à la première alarme et, dans un épais nuage de fumée malodorante, sept pompes à incendies des villages voisins achevèrent d'enrayer le sinistre.

Ce début d'incendie, qui aurait pu avoir de sérieuses conséquences va se communiquant aux corps de logis, a pu être éteint à temps.

Les dégâts s'élèvent à quelques milliers de francs, spécialement à cause de la carbonisation qui s'est produite dans le fourrage et qui, sans le consumer entièrement, lui a communiqué une odeur de brûlé qui le rend impropre à nourrir le bétail.

P.

La Tirelire du quartier d'Alt

La caisse d'épargne du quartier d'Alt a terminé, en 1931, sa 21^me^ année d'existence. Cette société doit son essor à la confiance dont elle jouit dans ce quartier. La somme épargnée en 1931 fut de 13,310 fr. 50, contre 12,014 fr. 80 l'année précédente. Ce capital fut réparti à l'assemblée générale du 22 décembre 1931 et, par cette période de crise, il fut certainement bienvenu. L'assemblée a renouvelé sa pleine confiance au comité sortant, et en particulier à son président M. Pavoni, maître menuisier, et à son caissier M. Eloi Henseler. La tirelire reçoit en ce moment de nouveaux membres ; les personnes qui désirent en faire partie peuvent s'adresser au comité, ou au local du café Marcello, où les versements se font chaque dimanche de 10 à 11 heures.

A la « Freiburgia »

On nous prie de dire, au sujet de l'assemblée générale de la *Freiburgia* qui a eu lieu samedi, sous la présidence de M. Carrard, que c'est M. Joseph Longchamp qui a reçu la médaille de vétéran de l'Association fribourgeoise de gymnastique. M. Bernard Noth a été nommé membre-adjoint du comité. M. Julien Longchamp a été appelé à faire partie de la commission de propagande. A la commission technique, M. Joseph Renevey, moniteur-chef, qui en fait partie d'office, a été confirmé.

« Pour la Couronne » au théâtre Livio

Hier, devant un auditoire jeune et enthousiaste, la *Nuithonia* jouait *Pour la Couronne,* l'incomparable chef-d'œuvre de Coppée. On ne saurait trop insister sur l'influence qu'exercent de tels drames par leurs nobles exemples de vertu, de courage et de loyauté. Aussi faut-il féliciter chaleureusement la *Nuithonia* d'offrir au public ce spectacle splendide auquel assistaient, hier, les élèves du collège Saint-Michel. La haute compétence de M. le professeur Dusseiller et le concours toujours si remarquable de M^me^ René von der Weid étaient un exceptionnel encouragement pour les jeunes acteurs, qui se sont montrés à la hauteur de leurs rôles. Plusieurs, tels Michel et Constantin Brancomir, furent d'un talent qu'on chercherait souvent en vain chez des professionnels.

Une représentation réservée aux instituts de jeunes filles aura lieu demain jeudi, 28 janvier, à 15 h. précises, et non pas à 15 h. 30, comme il avait été annoncé tout d'abord. Deux autres représentations seront données dimanche, 31 janvier prochain, à 15 h. 30, et mardi, 2 février, à 20 h. 30. La location est ouverte chez M. von der Weid, magasin de musique. Qu'on se hâte, dès maintenant, de retenir ses places.

Secrétaire de la rédaction : *Armand Spicher.*

De la basse littérature

Le canton de Fribourg est inondé d'imprimés provenant d'une officine de Zurich, intitulée Librairie Frick, qui répand des romans de basse qualité, par livraisons bimensuelles. Ces romans sont d'un prix très élevé (3 fr. 95) comparativement à leur valeur littéraire, qui est nulle.

Les personnes qui reçoivent cette littérature sont avisées que, en cas de refus, il faut renvoyer la publication, sinon, après un délai de dix jours, l'officine en question considérera ces personnes comme abonnées et enverra un remboursement.

La librairie Frick spécule sur l'ignorance des destinataires. La population ne s'en laissera pas imposer. Personne n'est tenu au renvoi de ce qu'il n'a pas commandé. Il n'y a qu'à refuser le remboursement qui sera présenté.

Société fribourgeoise des juristes

La Société fribourgeoise des juristes tiendra une assemblée, à l'Hôtel suisse, samedi 30 janvier, à 2 h. ½ de l'après-midi. M. le professeur Aeby fera une conférence sur *Les recours en matière de registre foncier.*

Vu l'importance et l'actualité du sujet traité, comme aussi la personnalité du conférencier, le comité compte sur une forte participation.

Croisés de Saint-Nicolas

Les Croisés de Saint-Nicolas se font un plaisir de remercier toutes les personnes bienveillantes qui, par leurs dons et leur présence, ont contribué au succès de leur petite fête. Ils se souviendront de l'encourageante sympathie qu'ils ont rencontrée et s'efforceront de la mériter davantage encore à l'avenir en étant toujours de meilleurs croisés, fidèles à leur idéal.

RADIO

Jeudi 28 janvier

Radio-Suisse romande (Sottens)

12 h. 30 (de Genève), musique enregistrée. 16 h. 32 (de Montreux), concert par l'orchestre du Kursaal. 17 h. 45 (de Lausanne), retransmission d'un concert d'élèves de l'Institut de Ribaupierre. 18 h. 30 (de Genève), causerie cinégraphique. 18 h. 45 (de Genève), pour la jeunesse. 19 h. 1 (de Genève), musique enregistrée. 19 h. 30 (de Genève), cours d'anglais pour grands débutants. 20 h. (de Genève), musique de chambre par le groupe de musique moderne. 21 h. (de Lausanne), causerie sur la chanson française et interview de M^me^ Yvette Guilbert, par M. Vincent Vincent, au cours de laquelle le célèbre artiste chantera quelques morceaux de son répertoire.

Radio-Suisse allemande

20 h. 30 (de Bâle), soirée récréative. Exécutants : Emmy Braun, chants de jodel ; le Club féminin des accordéonistes de Bâle ; le sextuor des mandolinistes de Bâle.

Stations étrangères

Hambourg, 20 h., *Fra Diavolo,* opéra-comique d'Auber.

Budapest, 19 h. 30, *Mignon,* opéra de Thomas.

Milan, Turin, 21 h., opéra.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le Traducteur, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues.

Voilà une publication modeste très recommandable aux jeunes gens qui veulent faire une étude à la fois utile et attrayante des langues allemande ou française. Ils y trouveront, traduits dans l'un ou l'autre idiome, sous une forme aussi irréprochable qu'on peut le désirer et en regard du texte original, des dialogues, des lettres commerciales et des morceaux de lecture dans les genres les plus divers, mais toujours choisis de façon à être lus de tous. C'est un excellent moyen d'enrichir le vocabulaire, de s'approprier par la pratique les expressions diverses et de s'habituer à la structure propre à chacune des deux langues.

Numéros spécimens gratis sur demande adressée au bureau du *Traducteur,* à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

†

Un office de *Requiem* pour le repos de l'âme de

Monsieur l'abbé Emile CLERC

curé de Delley pendant vingt ans

aura lieu jeudi, 28 janvier, à 9 heures du matin, à Delley.

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme de

Madame Pauline Salina-Baetting

sera célébré à l'église de Saint-Pierre, jeudi, 28 janvier, à 8 heures.

†

Madame Célina Biolley-Chatton et son fils ;
Monsieur Sylvain Biolley-Schmutz et ses enfants, à Ecuvillens ;
Les familles Maxime Chatton, Joseph Chatton, et Mesdemoiselles Marie et Bernadette Chatton, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Schmutz-Moullet, à Lentigny ;
Monsieur Protait-Moullet, à Ependes ;
Les familles Brugger, à Lentigny ;
Les familles Chenaux, Python, Page, Guérig, à Ecuvillens ;
Les familles Python, à Villars-sur-Glâne, Ponthaux, et Schorderet, à Belfaux,
ainsi que les parents alliés, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Nicolas BIOLLEY

leur cher époux, père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé le 26 janvier, à l'âge de 68 ans, muni des sacrements de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église d'Ecuvillens, jeudi, 28 janvier, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le conseil communal d'Ecuvillens

fait part du décès de

Monsieur Nicolas BIOLLEY

conseiller communal

L'office d'enterrement aura lieu à Ecuvillens, jeudi, 28 janvier, à 10 heures.

†

La Cécilienne d'Ecuvillens

fait part du décès de

Monsieur Nicolas BIOLLEY

son dévoué membre passif

L'office d'enterrement aura lieu à Ecuvillens, jeudi, 28 janvier, à 10 heures.

Tous les membres sont priés d'assister à ses funérailles.

†

La musique d'Ecuvillens

fait part du décès de

Monsieur Nicolas BIOLLEY

membre passif

L'office d'enterrement aura lieu à Ecuvillens, jeudi, 28 janvier, à 10 heures.

En cas de décès

adressez-vous à

Pompes funèbres J. Roget, Payerne et Estavayer.

Toutes fournitures et transports aux plus favorables conditions. Cercueils tous modèles, capitonnés, livrés franco domicile de 30.-, 50.-, 70., 90.-, 150.- à 400 fr.

Grand choix COURONNES de 8 à 60 francs.

Cierges, rubans, crêpes, insignes. 230-1 F

Corbillard - automobile pour tous transports.

J. ROGET, Payerne

Place du Cerf.

Maison Gingins-Berger.

Téléphone 24.

Tricoteuse

se recommande pour travail. 40108 F

Yvonne Eggertswyler, épicerie Max Yutzet, Le Mouret.

BOMBES sur Monte-Carlo

ACTIONS

à vendre de la BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE et du CRÉDIT GRUYÉRIEN, à Bulle.

Faire offres par écrit sous N^o^ **1145 A, à Publicitas, FRIBOURG.**

Ville de Fribourg

Mise à l'enquête

Les plans pour la **construction d'une maison à la Vignettaz, par M. E. Jordan,** sur l'art. 3255-6abaaaad, plan folio 66 du cadastre, sont mis à l'enquête restreinte au secrétariat de l'Edilité.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions éventuelles jusqu'au lundi, 1^er^ février 1932, à 12 heures. 10407 F

Direction de l'Edilité.

A VENDRE

dans la plaine fribourgeoise

maison de commerce

de construction massive, située dans grande localité avec industrie, sans concurrence dans le rayon, grosse clientèle. Conviendrait aussi pour droguerie, pharmacie et dépôt. Payement selon entente. 76-9 F

S'adresser sous chiffres **379, au Bureau des « Freiburger Nachrichten », place du Tilleul, 155, Fribourg.**

La nouvelle **Mercedes**

Votre jugement - notre profit!

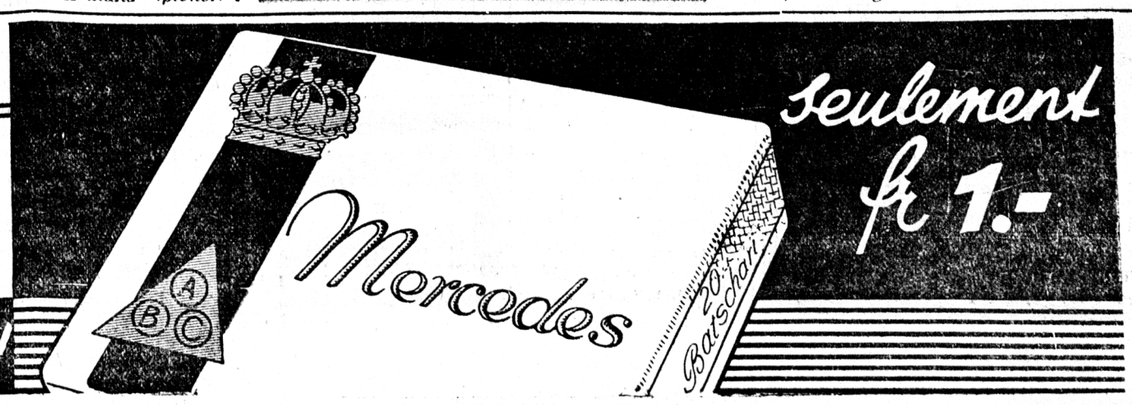

On demande à acheter

domaine

de 15 à 25 poses, bon terrain, bien situé et bien bâti. — Adr. offres détaillées et prix, par écrit, à **R. P., case postale 8900, Fribourg.** 40088 F

A VENDRE

Martini 19 H. P.

Carosserie 6 pl., avec pont, lumière-démarreur électr. (de main privée). S'adresser à **Garage Victoria, Berne.** 1420

B.P.S.

OBLIGATIONS

4 1/4 %

Banque populaire suisse Fribourg

LISTE 1931

des

Animaux de première classe

des

SYNDICATS BOVINS du canton de Fribourg

Prix de vente : **Fr. 5.—**

* * *

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

FRIBOURG

Pour le placement auprès de la clientèle automobiliste, **de spécialités de 1er ordre et de réputation mondiale,** nous demandons à **Fribourg** un

AGENT-DÉPOSITAIRE

vendeur actif et sérieux, disposant du petit capital nécessaire au stock (2000 francs).
Concession d'un rayon exclusif à déterminer.
Situation d'avenir avec beaux bénéfices.
Ecrire offres détaillées, avec références, s. chif. **O F 51262 L, à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.**

A LOUER

domaine agricole

comprenant maison d'habitation grange et écurie, ainsi que **5 hectares de bonne terre.** A proximité d'une gare, laiterie dans la localité. Entrée 1er avril. 1197

S'adresser à **Jos. Terrier, fils Eugène, Montignez** (Berne).

COMBUSTIBLES

Cokes - Houilles - Anthracite - Briquettes, etc.

Vve M. DURIAUX

Téléph. 3.10 72-1

Bois de chauffage sec

brut et coupé

GROS & DÉTAIL

Vente juridique de chédail

Lundi, 1er février 1932, dès 13 heures, devant le domicile de Pierre Marchon, fermier, à **Pérolles-Fribourg,** l'office vendra, **au plus offrant** et au comptant, **10 chars à pont, 3 chars de marché, 1 char à bétail, 2 chars à purin, 5 faucheuses, 1 râteleuse, 2 faneuses, 1 rouleau, 3 charrues, 8 herses, 1 semoir, 1 buttoir, 1 machine à arracher les pommes de terre, 2 caisses à gravier, 4 traîneaux, 1 voiture, 1 charrette à 2 roues, 6 brouettes, 1 concasseur, 1 moulin à vanner, 1 hache-paille, 2 crics, 2 établis avec étaux, 2 balances dont 1 à lait, 2 boilles, 3 bidons, 2 échelles, 5 harnais, 6 colliers de vaches, plusieurs couvertures et bâches, 15 clochettes, plusieurs fourches, faux, pioches, pelles, crocs, bêches, râteaux, fléaux, chaînes, etc., etc.** 10294 F

Office des faillites de la Sarine.

FOURNITURES

pour meubles et literie

Tissus, coutils, crin animal, laine, liche, plumes et duvets

Excellentes qual., à des prix sans concurrence

chez Fr. Bopp, meubles, Fribourg, rue du Tir, 8. Tél. 7.63. 2-7 F

Dès aujourd'hui 27 janvier

Vente à tous prix de

GILETS, Pullovers, BLAEZERS

pour dames, messieurs, enfants.

Véritable occasion.

Maison ZURKINDEN

7, Place de la Cathédrale

Enchères de bétail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera aux enchères publiques, devant les fermes Gottofrey, à Montagny-la-Ville, le **vendredi 29 janvier,** dès 1 h. 1/2 de l'après-midi : 10 vaches portantes ou fraîches vêlées, 4 génisses portantes, 5 génisses de 1 à 2 ans, 1 taurillon de 10 mois, 2 veaux. Le bétail est de race pie-rouge. Payement au comptant. 10313

Joseph Abriel.

A LOUER

à Chésopelloz, un domaine d'environ 40 poses d'excellent terrain. Entrée 1er février 1932 ou date à convenir. — Pour visiter et traiter, s'adresser au **Moulin de Chésopelloz.**

Les ménagères qui emploient la

Chicorée DV

d'ancienne renommée, auront toujours un bon café.

OIGNONS A FLEURS

Bégonias, glaïeuls, dahlias sont arrivés. Catalogue pour la saison 1932 est à disposition, gratis et franco sur demande.

Se recommande :

ERNEST J. VATTER

commerce de graines

FRIBOURG — RUE DU PONT SUSPENDU, 79

LE SERVICE D'ESCOMPTE FRIBOURGEOIS

avise le public que tous les négociants qui lui sont affiliés sont tenus à délivrer les

TIMBRES-ESCOMPTE 5 %

pour toute vente au comptant et sur tous leurs articles sans exception, ainsi que sur tous les

prix affichés en vitrines

Il leur est, par contre, formellement interdit de conclure des arrangements avec des sociétés ou des groupements de consommateurs dans le but de leur accorder un

escompte spécial et de faveur

Toute contravention est à signaler au Secrétariat, avenue de Tivoli, 4. 118-1

Petit ménage soigneux demande un

Appartement

de 2 grandes chambres et cuisine, propre, dans le haut de la ville, pour fin juin.

Faire offres par écrit sous chiffres **P 40131 F, à Publicitas, Fribourg.**

A LOUER

pour le 25 avril, pour une personne, un petit logement de 2 chambres et cuisine ; gaz, lumière et galetas. 40132

S'adresser : **No 19, rue de l'Hôpital.**

Pension

Sainte-Marie

Maison de repos, régimes, soins, convalescence.

GIVISIEZ

(arrêts du train). 141-1

BONNETERIE

Excellent commerce, bien situé, est à **céder,** à des conditions avantageuses. Clientèle de choix.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres **P 511-2 L, à Publicitas, Lausanne.**

Vente juridique

(1res enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra, à son bureau, le vendredi 29 janvier, à 11 heures : 1 titre hypothécaire de 17,000 fr., 12 flacons d'eau de Cologne, brosses, peignes, etc. 10404

A LOUER

pr le 25 juillet, 4-5 chambres, et de bains, cuisine, balcons et dépendances.

S'adr. **rue Grimoux, No 8, au 2me étage.**

BOMBES sur Monte-Carlo

Ventes de bois

Marly-le-Grand

Samedi, 30 janvier, dès 13 h., la commune vendra, par voie d'enchères publiques : 3 billes de chêne, 20 billons de daille, 8 de sapin, 8 moules sapin, 10 moules foyard, 8 moules chêne, 10 moules daille, 30 tas branches et lattes. 10395 F

Samedi, 30 janvier, dès 14 h., la paroisse de Marly vendra de même : 8 moules foyard, 20 moules sapin, 40 tas branches et lattes.

Rendez-vous à la ferme de **Praz-Novi.**

La Qualité

de nos toiles, lingerie et trousseaux assure notre ancienne réputation

Nos Prix

favorisent le succès de notre

GRANDE VENTE DE BLANC

MAISON Vve ANT. COMTE

Dr Maendly

anc. 1er assistant de chirurgie Hôpital de l'Ile, Berne. Médecin-spécialiste. Chirurgie opératoire. Accidents. Fractures.

de retour

On demande

servante de campagne, de 35 à 50 ans, pour s'occuper des travaux agricoles, et faire le ménage de trois hommes.

S'adresser par écrit s. chiffres **P 15-6 F, à Publicitas, Fribourg.**

Vente

avec

10 % rabais

du 23 janvier au 6 février

Aux Corsets élégants

69, rue de Lausanne, FRIBOURG

Téléphone 11.11

On demande

dans une ferme, près Fribourg, une servante, pour aider au ménage.

S'adresser sous chiffres **P 10376 F, à Publicitas, Fribourg.**

A vendre, cause double emploi, une

auto FORD

garantie bon état. Prix à discuter. 629 Yv

Adresse : **Riond Paul,** téléph. 4.56, **Plaine, 67, Yverdon.**

On demande, pour date à convenir,

Apprenti-boucher

Faire offres écrites sous chiffres **P 10405 F, à Publicitas, Fribourg.**

Vente juridique

(1res enchères)

L'office des poursuites, à Fribourg, vendra, le vendredi 29 janvier, à 15 h. ½ au domicile de Rigolet Emile, à La Torche : 1000 pieds de foin, 1 char de marché.

A louer

dans le district de la Glâne, pour le printemps, un domaine d'environ 15 poses, terrain 1re qualité, belle situation.

S'adreser sous chiffres **P 10397 F, à Publicitas, Fribourg.**

Théâtre LIVIO - Fribourg

Dimanche 31 janvier, à 15 h. 30 précises

Mardi 2 février, à 20 heures 30 précises

NUITHONIA joue

«POUR LA COURONNE»

le merveilleux drame de François Coppée

avec le bienveillant concours de **MADAME RENÉ VON DER WEID** et sous la direction de

MONSIEUR LE PROFESSEUR DUSSEILLER

Prix des places : Fr. 5.-, 4.-, 3.-, 2.50, 2.-, 1.50.

Impôt en plus. — Location au magasin de musique Von der Weid.

Devants de portes

en coco, toutes exécutions,

en caoutchouc, les meilleures systèmes.

TAPIS EN COCO

unis, à bordure ou fantaisie. 130-4

Très avantageux.

Marcel CHIFFELLE

Avenue des Alpes, Fribourg

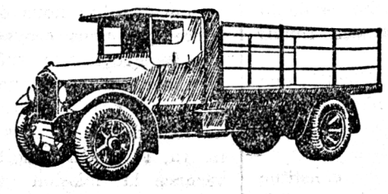

Transports économiques par camion

BERNA

robuste et résistant, pont arrière à cardan RITZEL. Vitesse moyenne élevée, avec sécurité absolue assurée par les puissants freins moteur et hydrauliques sur 4 roues. Modèles de carrosseries appropriées à toutes les branches de transport et perfectionnées après une expérience de nombreuses années.

Fabrique d'Automobiles BERNA S.-A. Olten

Enchères de bétail et chédail

Pour cause de mise en location de son domaine, la soussignée exposera aux enchères publiques, devant son domicile, à **Vuisternens-en-Ogoz** (Kaisaz d'Avaud), **le mercredi 3 févr. :**

Chédail : dès 9 heures du matin : 4 chars à pont, 1 charrette à lait, 1 faucheuse avec peigne à regain, 1 faucheuse avec appareil à moissonner, 1 râteau-fane, 1 rouleau, 1 char à purin, 2 charrues brabant, 1 buttoir, 1 herse à prairies, 2 herses à champs, 4 luges, 3 bidons à lait, 1 romaine, etc.

Bétail : dès 1 h. de l'après-midi : 10 vaches laitières portantes ou fraîches vêlées, 1 taure, 9 génisses de 1 à 2 ans, 1 bœuf de 13 mois, 2 brebis, dont une avec 2 agneaux.

Le bétail est de race pie-noire, faisant partie du syndicat et ayant été élevé par la propriétaire. 10325

Veuve Clémence MARCHON.

Cinéma Royal

Ce soir

Le gentleman CAMBRIOLEUR

TARIF RÉDUIT.

---

150 à 400 poses

seraient achetées immédiatement avec bons bâtiments.

S'adresser par écrit s. chiffres **P 15-5 F, à Publicitas, Fribourg.**

BOMBES sur Monte-Carlo

On demande un

armailli

Faire offres avec prix, à **G. Feuz, Le Villaret s/Cormondrèche** (Neuchâtel). Téléph. 71.87. 1159

Oh ! Maman !

Les belles poussettes

chez

HAIMOZ, frères

à Pérolles.

ON DEMANDE

une

jeune fille

de confiance, pour aider au ménage. Gages selon entente. Entrée tout de suite. 1121 B

S'adresser à **M. L. Murith, gérant, à Pringy.**

A VENDRE

un hache-paille, à l'état neuf, bas prix. 10381

S'adresser à la forge **d'Avry-s.-Matran.**

---

1 mobilier

390 fr.

(complet garanti)

1 grand lit **noyer massif,** avec literie damassée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 armoire, 1 divan-canapé, chaises, 1 table de milieu, 1 table de cuisine et tabourets.

Emb. exp. franco. Téléphone 31.781, Lausanne.

On peut visiter le dimanche sur rendez-vous.

R. Fessler, avenue de France, 5, LAUSANNE.